

T2137-581-8,00 F



le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 581 JEUDI 27 JUIN 1985 8,00 F

Expulsions,
rafles,
séquestrations

L'ÉTAT-P.S.
LÉGALISE
LE RACISME



S.T.C.

Emancipation sociale
et libération nationale
sont indissociables...

PAGE 7

GUATEMALA

Résistance des indiens
contre la répression
et l'intégration.

PAGE 8

C.F.D.T.

Maire : « pan » à gauche !
« pan » à droite !
et rempile pour trois ans.

PAGE 12

F°P. 2520

communiqués éditions

• SECRETARIAT HISTOIRE
Recherche toute photo récente et ancienne pouvant intéresser le mouvement anarchiste. Elles sont à adresser à la librairie du Monde libertaire.

• NICE
Le groupe de Nice vous informe qu'un dépôt-vente du « Monde libertaire » est assuré à la librairie du Temps de vivre, 50 boulevard de la Madeleine, Nice-Magnan. Vous pouvez y trouver durant l'été le numéro spécial vacances. Pour correspondre avec le gr. de Nice : même adresse.

• LILLE
« La voix sans maître », sur Radio-Campus (99.6 MHz), suspend ses émissions pendant les mois d'été. Rendez-vous début septembre pour de nouvelles chroniques libertaires.

• LILLE
La librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), librairie associative animée par la Libre Pensée et la Fédération anarchiste, fermera ses portes pendant les mois d'été (sauf ouvertures occasionnelles). Réouverture régulière début septembre les samedis après-midi et dimanches matin (tél. : 57.37.06).

éditions

• LILLE



Le groupe de Lille vient d'éditer une affiche de soutien à la librairie de l'Idée libre. On peut la commander au prix de 3 F frais de port non compris à l'adresse suivante : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes F.A. — PAGE 3 : Editorial, Le vote des immigrés — PAGE 4 : En Bref, Grève à la S.N.C.F., Promoca et formation professionnelle — PAGE 5 : S.O.S. - Racisme, Touche pas à mon biotope !, Manifestation contre les expulsions, Fête antiraciste aux Ulis — PAGE 6 : La mesure d'amnistie concernera-t-elle les insoumis ?, Procès d'un insoumis au service civil, Vous avez dit « libertaire » ?, Frères insoumis — PAGE 7 : Premier congrès du Syndicat des travailleurs corses, Résolution générale — PAGE 8 : Génocide indien au Guatemala, Les otages de Beyrouth — PAGE 9 : La Central Obrera Boliviana, Paralysie des commerces à Nottingham — PAGE 10 : Le mouvement anarchiste dans l'île de Ré (XIX^e et XX^e) — PAGE 11 : Programmes de Radio-Libertaire, Notes de lecture — PAGE 12 : Congrès de la C.F.D.T. de Bordeaux.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

• « LA RUE »

« La Rue » n° 35 est parue, à son sommaire : Le socialisme et le pouvoir en France (I.I.A.), Communication : les nouveaux pouvoirs (Roland Boisdeveix), Bakounine faisait-il de la politique ? (Eric Vilain), Pouvoir d'achat : querelle de mots (A.B.C.), Les expériences étatiques autogestionnaires (Gaetano), des nouvelles et un inédit tiré de « Souvenirs d'un anarchiste » (Maurice Joyeux). Son prix : 35 F.
L'abonnement pour 4 numéros : 120 F. On peut se le procurer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• « VOLONTÉ ANARCHISTE »

« Volonté anarchiste » n° 27 : « Karl Marx ou la perversion du socialisme » de Alexandre Marc, vient de paraître. Nombre d'écrits démontrent combien Marx était un bourgeois dans sa vie privée, une crapule politicienne dans sa vie publique et un théoricien de la dictature. Néanmoins, un certain snobisme consiste à le créditer d'une analyse de valeur, indépendante de ses propositions politiques. Cette brochure explique comment sa dialectique idéaliste et sa philosophie rousseauiste sont étroitement liées à ses aspirations totalitaires. « Volonté anarchiste », 20 F le numéro, en vente à la librairie du Monde libertaire.
L'abonnement (8 n°) : 150 F (soutien : 200 F). Groupe Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony. (C.C.P. A.S.H., n° 21 600 42 C, Paris.)

• CASSETTES

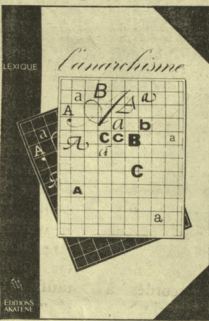
On peut toujours se procurer les cassettes des émissions de Radio-Libertaire avec le biologiste Henri Laborit. « L'Homme et la Ville » (1) ; « La Nouvelle Grille » (2) ; « Eloge de la fuite » (3) ; « Copernic n'y a pas changé grand-chose » (4) ; « La Colombe assassinée » (5). 90 minutes chacune. 60 F l'unité, 250 F la série. Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Chèque à l'ordre de D.M.C. Frais d'envoi : prévoir 10% de la commande.

• AFFICHE

La Fédération anarchiste vient d'éditer une affiche de propagande. Cette affiche est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix unitaire de 0,70 F pour 10 exemplaires et plus, et 5 F l'exemplaire (format : 44 x 56).



• LEXIQUE



Le groupe Paris-III^e vient d'éditer une brochure sur l'anarchisme sous forme de lexique. Vous pouvez vous la procurer au prix de 25 F à la librairie du Monde libertaire.

• LE « MAGAZINE LIBERTAIRE »

Le « Magazine libertaire » n° 6 est paru, sur le thème de « L'Amour et l'argent ». Vous pouvez vous le procurer au 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 20 F.
Au programme :
- Pornographie ;
- Prostitution ;
- Clubs de rencontre ;
- Interview de J. Rollin ;
- etc.



liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. (23) 80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Cavalius, 13002 Marseille.

• CALVADOS

Groupe de Caen : permanence le mardi de 17 h à 19 h, au C.E.S., 156, rue Caponière, 14000 Caen-Detolle.

• CHARENTES-MARITIMES

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanence tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanences les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à l'A.G.D.I.R., 26, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-La-Fontaine, appt. 57, Blois, tél. 74.26.02.

• HAUTE-LOIRE

Groupe du Puy : permanences tous les samedis, de 11 h à 12 h, au Palais, place du Breuil, Le Puy.

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire-Bordillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1^{er} dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

• RHÔNE

Groupe de Lyon : permanences le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois, de 20 h à 21 h, au 13, rue Pierre-Blanc, Lyon.

• SARTHE

Groupe « Zo-d'Axa » du Mans : permanences tous seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• SEINE-MARITIME

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Croisnes, à Rouen.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. « Germinal », c/o B.P. n°7, 80330 Longueau.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis, de 17 h à 19 h, à la Maison du Puits-de-la-Caille, 36, rue Saint-Symphorien, Poitiers.

ABONNEZ-VOUS !

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : L.M.F., 44, rue de l'Ermitage, Paris 20^e
 Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

LE VOTE DES IMMIGRÉS

LE débat politique fait autour de la question du vote des immigrés est à l'ordre du jour. Les élections au conseil municipal de Mons-en-Barœul (Nord) de trois représentants consultatifs des étrangers a fait rebondir la querelle. Mais force est de constater que ce débat politique est indéniablement flou, d'autant plus que la question corollaire immédiatement posée est pour le moins délicate : le droit de vote, oui, mais pour des Français ?

Les politiciens à l'épreuve

Donc, côté R.P.R., on parle de « francisation » des immigrés (Claude Labbé), d'intégration. Le projet de certains R.P.R. tels que Pasqua, bien connu pour ses idées d'avant-garde, est d'accorder la nationalité française à l'immigré qui résiderait en France depuis 5 ans et qui la demanderait. Cette « francisation » passerait par un examen sur la connaissance du français courant du futur naturalisé, sa capacité à le lire et à l'écrire, et ses connaissances des institutions et du gouvernement de la France. Combien de Français resteraient-ils Français ?

Mais tout ne serait pas dit. Le futur Français ne devrait pas être absent de sa future patrie plus de trois mois (1) et ne devrait pas avoir refusé le service militaire. Ceux qui n'auraient pas l'envie de remplir ces conditions seraient éjectés au bout de trois mois.

A l'U.D.F., sur ce sujet, deux courants existent. Celui animé par Bernard Stasi dont la récente compilation s'intitule *L'immigration, une chance pour les Français*. L'autre courant est représenté par Alain Griotteray, éditorialiste au *Figaro-Magazine*, dont la principale démarche consiste à appeler les militants à descendre son camarade Stasi.

Côté Parti communiste, on recherche plutôt de nouveaux terrains de lutte en tentant de faire oublier les bulldozers de Vitry.

Quant au Parti socialiste, la consigne est d'observer le silence, affirme Françoise Gaspard, ancien maire de Dreux. On insiste cependant, ô nuance, sur la notion d'insertion tout en faisant valoir que les Français ne sont pas prêts à engager le débat. Mais le problème est qu'il faut bien récupérer les voix de tous ces jeunes Beurs. Il en découle l'active campagne menée par S.O.S.-Racisme et soutenue par le gouvernement.

L'intégration : un danger ?

Alors, insertion, intégration, assimilation ? Autant de mots signifiant peut-être la même chose, à savoir un égalitarisme niveleur.

En effet, le danger est là. La preuve en est l'expérience hollandaise en matière de poli-

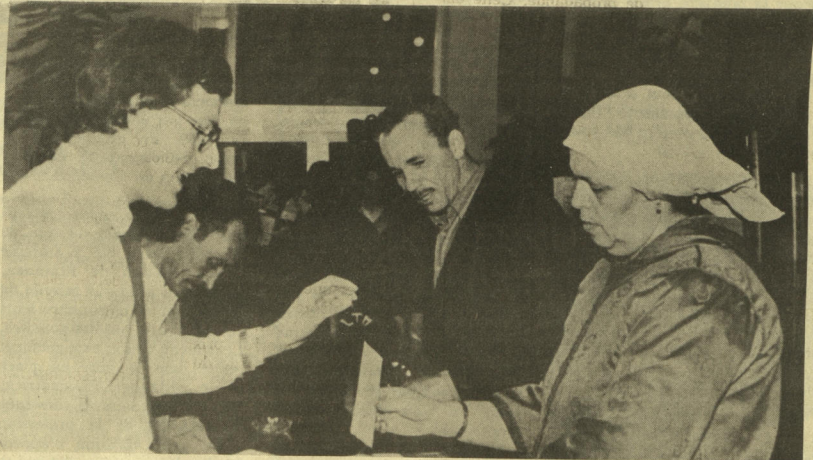
tique par rapport aux immigrés. Apparemment, tout a l'air de bien se passer pour les étrangers aux Pays-Bas (4% de la population). Le délit de sale gueule n'existerait plus. L'intégration est en marche. Mais cet aspect du problème pose de nouvelles questions : l'important n'est ni l'assimilation ni l'intégration. Le problème est d'accepter les étrangers tels qu'ils sont afin qu'ils puissent décider de leur vie. Les squatters hollandais sont-ils intégrés ? Ils ont la possibilité de ce choix.

Une société intégrée, assimilée, engendre la morosité, la platitude, voire aussi une nouvelle forme de discrimination. Le Danemark par exemple a choisi l'assimilation totale : tous sont égaux, Danois et étrangers. Ainsi, aucune subvention n'est débloquée pour créer des centres culturels étrangers. En revanche, l'enseignement du danois est unique, et de règle pour tous les enfants. Conséquence : les familles ont ouvert des écoles permettant à leurs enfants d'étudier leur langue maternelle. Plus grave encore, aucune aide particulière n'est fournie aux étrangers sensés se débrouiller seuls. Résultat : étant souvent déshérités et ayant une très mauvaise connaissance

ne peut contester un droit que l'on n'a pas. Et puis qui contesterait le droit de vote des femmes qui n'est pourtant pas si vieux ? Libre à moi ensuite de voter ou pas. Ce n'est qu'à cette condition que je peux faire un choix. En ce sens, ceux qui vivent en France doivent avoir les mêmes droits. Et le droit de vote ne doit comporter aucune restriction.

Pourtant, ce droit de vote tel que les Français le connaissent a des limites : rappelons l'analyse traditionnelle des anarchistes : l'élu ne devrait avoir qu'un rôle exécutif, le pouvoir restant à la base. Or, le mandat impératif et la révocabilité permanente des mandats sont interdits par la législation. D'autre part, les élections engendrent fatalement la passivité de l'électeur qui se sent pris en charge. Le vote détruit toute combativité, tel un éxutoire. Or, dans l'histoire, tous les acquis sociaux sont la résultante de luttes. Enfin, et de toute façon, vote ou pas vote, les pouvoirs sont ailleurs, dans la haute finance internationale, le grand capitalisme. Et l'initiative du maire de Mons-en-Barœul ?

Il s'agit bien sûr d'une vaste mascarade, même si le maire Marc Wolf se sent un peut seul



des lois et avantages accordés, ils vivent en autarcie.

Mais alors, ce droit à la différence ? Il est essentiel. Cependant, n'oublions pas sa première dégénérescence : « Tu es différent ? D'accord, alors va-t-en ». Ce droit à la différence est d'ailleurs rappelé par les organisations de droite, voire d'extrême droite, parce que tremplin facile pour un racisme implicite. Différence devient très vite synonyme d'infériorité, voire de tare. De là à aboutir au ghetto... A Varsovie, n'a-t-on pas parqué les juifs, différents des autres ? Autant de problèmes délicats à définir.

Pour l'égalité des droits

Mais revenons à la question initiale : pourquoi nous, anarchistes, devons lutter pour le droit de vote des immigrés ? Tout simplement parce que l'on

au sein de son parti, le P.S. Tout d'abord, il s'agissait de redorer le blason antiraciste bien terni des socialistes. Ensuite, les « droits » accordés à Mons paraissent bien minces : restriction des conditions d'inscription, car seuls ceux qui possèdent la carte unique de séjour et paient les impôts locaux ont la possibilité de voter.

Enfin, et surtout, les conseillers municipaux élus ont seulement voix consultative. Alors, pourquoi leur présence ? Afin peut-être de cautionner la politique sécuritaire, répressive, raciste du conseil municipal. D'ailleurs, si ces élections se multipliaient en France, elles finiraient probablement par un fiasco total, à cause justement du rôle consultatif des élus. Prenons l'exemple des Conseils consultatifs des Bruxellois n'ayant pas la nationalité belge.

Créés il y a une quinzaine d'années, ils avaient soulevé

l'enthousiasme des communautés étrangères qui pensaient enfin être officiellement écoutées. En fait, en 10 ans, le conseil consultatif bruxellois n'a été consulté que deux fois par les autorités, et encore, pour de ridicules affaires. Résultat : 10% de participation aux dernières élections, et bon nombre d'autres conseils ont disparu sans avis de fermeture.

Alibis socialistes

L'initiative de Mons-en-Barœul reste un alibi de taille. Comment ne pas établir le parallèle entre cette consultation et la politique raciste du gouvernement ? Ce gouvernement issu du parti de Marc Wolf qui a interdit le regroupement familial, expulse allégrement (2) et a instauré le principe de la double peine (tout immigré condamné à un minimum d'un an de prison est expulsé après expiration de la peine). Le problème

Editorial

LE gouvernement socialiste bat décidément tous les records d'hypocrisie en matière d'« antiracisme ». Le double langage est à l'ordre du jour. D'un côté l'Etat-P.S. met tout en œuvre pour s'afficher auprès de l'association S.O.S.-Racisme, chapeautant ostensiblement la grand-messe des « Touche pas à mon pote » à la Concorde. Par ailleurs, Mitterrand avance l'idée du droit de vote pour les immigrés, posant ainsi quelques jalons de plus en vue de l'échéance électorale de 1986.

De l'autre, il décide la construction ou la réouverture de treize centres de rétention pour les immigrés jugés en « situation irrégulière ». Ces centres, véritables camps de déportation pour les « irréguliers » en attente d'expulsion, avaient connu leur heure de sinistre gloire il y a dix ans, notamment celui de Marseille (Arenç). L'existence de ces centres de détention placés sous l'autorité des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense nationale, s'appuie uniquement sur l'article 19 de l'ordonnance de 1945, qui visait à l'époque les étrangers en situation irrégulière coupables de délits de droit commun. Aujourd'hui, ce sont des travailleurs immigrés, leurs familles qui, n'ayant commis aucun délit, y sont séquestrés plusieurs jours, voire plusieurs semaines dans l'attente de l'expulsion décidée en vertu du décret de décembre 1984 et de la circulaire du 4 janvier 1985.

Cette nouvelle mesure de discrimination envers une partie de la population laborieuse de ces pays s'inscrit dans la stratégie gouvernementale, multiforme, qui vise à circonscrire le combat antiraciste à ses manifestations les moins subversives, celles qui n'amènent pas à considérer le fond du problème. Focaliser l'antiracisme sur l'effet Le Pen, le limiter comme le fait S.O.S.-Racisme à un humanisme de bonne conscience, tout ceci participe à une même volonté : diviser pour mieux régner. Et qui, mieux que les immigrés, peut servir de bouc émissaire. L'exploitation économique est une, immigrés comme Français la subissent. Les efforts du fusible gouvernemental qu'est S.O.S.-Racisme ne suffiront certainement pas à garder l'antiracisme sur une voie restreinte. Nous devons tout faire pour élargir la lutte antiraciste. Le racisme, ce n'est pas uniquement la ségrégation raciale.

est qu'il faut bien penser au vote de tous ces jeunes Français à la peau basanée lors des législatives de 1986.

Mais la solution n'est-elle pas de faire élire des représentants des immigrés ayant des pouvoirs décisionnels ? Ils ne pourront de toute façon pas grand-chose contre le racisme. Telle est la solution qu'avait cru pouvoir apporter le Danemark où les étrangers ont le droit de vote municipal. Pour Oner Duran, actuel conseiller municipal de Copenhague, le bilan de 4 années d'exercice est nul, il ne se représentera pas.

A chaque proposition émise par le conseiller immigré, « le maire et ses autres adjoints nommaient une commission officiellement chargée de l'examiner, officieusement de l'enterrer » (3). On ne l'a jamais écouté. Résultat : aucun candidat ne se propose pour les élections de novembre prochain. Rien n'est plus facile que de bloquer toute initiative émanant d'une institution dont on ne veut pas, par racisme latent en l'occurrence.

Et en France comme ailleurs, tant que le racisme sera encouragé et que des mesures discriminatoires frapperont les immigrés, le droit de vote ne restera qu'un droit formel ou une vague promesse (4). Car le propos ou la balle du meurtrier raciste ou du policier « baveur » ne fait pas de différence, que la victime soit étrangère, antillaise ou naturalisée.

**Lydie Thouvenot
Gr. de Lille**

(1) Mesure déjà en vigueur.

(2) Douze mille immigrés expulsés en 1984 (dont plus de 500 dans le Nord), 40 000 refus d'admission sur le territoire français la même année.

(3) Voir « Libération » du 7 juin 1985.

(4) L'une des 110 propositions du candidat Mitterrand.

en bref...en bref...

• Le groupe anarchiste de Bordeaux organise le jeudi 27 juin, à 20 h 30, salle Gouffrand (près des cours du Médoc) un meeting sur le thème : « Répression et pouvoir socialiste en France ».

Au cours de ce meeting, interviendront des antimilitaristes, des membres du Comité antifasciste de Toulouse, des membres du journal *L'Entraide* et du Comité de soutien aux réfugiés italiens.

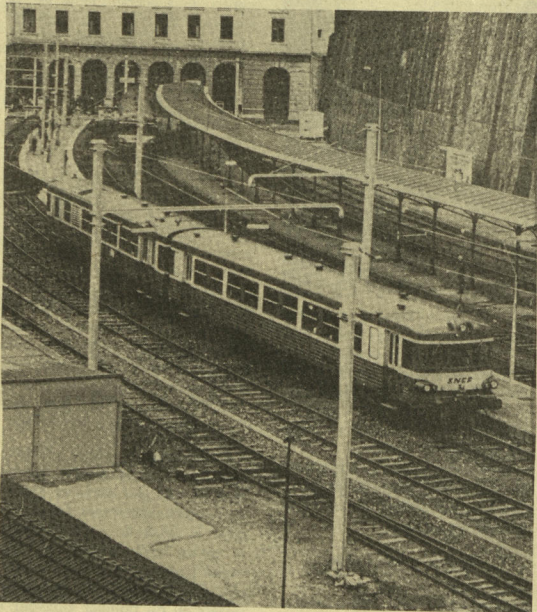
• Le Groupe de résistance et d'information contre la militarisation de Nantes vient de rééditer une série de badges antimilitaristes (« Pas d'armée à l'école », « Non aux militaires, non au nucléaire », « A bas toutes les armées ») ainsi qu'un autocollant sur l'objection de conscience. Les badges : 5 F l'unité, 4 F à partir de 20 exemplaires, 3 F pour 40 ex. et plus. G.R.I.M., 2, rue Jules-Simon, 44000 Nantes.

GRÈVE
A LA S.N.C.F.

SI l'on croit la presse quotidienne, la dernière grève de la S.N.C.F. n'a pas troublé ou perturbé les candidats au bac. 1985. Est-ce à dire que cette action était un échec ? Il est désormais classique de dire que le « mouvement a été inégalement suivi selon les régions ». Pourtant les organisations syndicales, divergeant sur l'« affaire » des comités d'établissements (1) ont présenté un front uni sur les revendications classiques. L'emploi (5 000 suppressions de postes prévues dans les trois ans à venir), le pouvoir d'achat et le temps de travail (extension des 35 heures) sont des problèmes assez importants pour que l'unité syndicale se fasse.

Selon la direction de la S.N.C.F. cette grève a été suivie par un cheminot sur trois, au sein des agents de conduites (où C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. [autonomes] sont largement majoritaires), la grève aurait été suivie à 50%. Pour la première grève organisée au plan national cette année, le résultat est loin de transpirer l'enthousiasme. La C.F.D.T. a beau affirmer : « Nous avons fait mieux que la dernière fois, nous sentons une certaine remontée du mécontentement. » ; cette grève est sans entrain.

Car le but d'une grève n'est-il pas de bloquer tout pour faire pression sur le patronat, qu'il soit privé ou qu'il représente l'Etat ? Or dans la grève S.N.C.F. du 19 juin, ceux qui rapportent des sous, les T.G.V., ont circulé normalement entre Paris et Lyon...



Les syndiqués peuvent-ils vraiment se mobiliser quand ils sentent que leur champ d'action se restreint. Le contrat de plan entre l'Etat et la S.N.C.F. (pour la période de 1985 à 1989) prévoit des conditions de travail pour les cheminots qui sont dans un cadre bien précis : « assainissement financier ». Ce que prévoient l'Etat et la S.N.C.F. : moins de postes et pas de réduction du temps de travail.

Les travailleurs du rail passés à la moulinette façon T.G.V. ? Gageons qu'ils sauront par leur détermination faire reculer Etat et S.N.C.F. I

A. P.

(1) Le Conseil d'Etat a récemment « annulé » 327 comités d'établissements.

PROMOCA
ET FORMATION PROFESSIONNELLE

PROMOCA est une association tournée vers la formation professionnelle en architecture. Créé en 1968, d'une part par les patrons représentés par l'Ordre des architectes (un de plus) et leur syndicat, et d'autre part par les organisations dites représentatives.

On s'aperçoit d'emblée que les dés étaient pipés d'avance, en effet Promoca est financée en partie par le Conseil de l'Ordre et en partie par l'Etat au moyen d'une taxe parafiscale.

Essentiellement orienté vers la formation professionnelle et sociale, Promoca, depuis 1983, a ajouté à ses objectifs la formation professionnelle continue. Pourquoi ? La raison est fort simple : il suffit de savoir que le contenu de la première est laissé au libre choix du salarié, alors que la seconde ayant pour but principal de répondre aux besoins des entreprises, le contenu est donc soigneusement sélectionné et orienté vers les nouveaux besoins technologiques et économiques correspondant aux mutations profondes que connaît aujourd'hui notre société.

« Répondre aux besoins des entreprises afin de faciliter leur développement », c'est le leitmotiv de ce gouvernement socialiste et des patrons ; ce qui nous laisse présager quelle place prendra la formation continue au détriment de la formation sociale. Où sont donc les belles promesses d'avant mai 1981 ? L'expression des travailleurs ne doit pas passer que par les entreprises (lois Auroux), contrôlée ainsi par les patrons, ou par l'armée (accord Henu-Savary pour l'Education nationale et accord Henu-Lang pour la culture).

Aujourd'hui, l'Etat et les patrons architectes ont décidé de supprimer Promoca. Comment ? En réduisant la taxe de 0,8% à 0,4% dans un premier temps, pour ensuite la passer à 0%. Pourquoi ? Promoca ne répondrait plus aux besoins des travailleurs. Quelle douce plaisanterie ! Nous venons de voir pour quelles raisons la formation sociale est mise à l'écart au profit de la formation continue. Mais alors pourquoi supprimer Promoca puisque la formation continue est comprise dans son programme ?

Si Promoca est contrôlé financièrement par l'Etat et les patrons, il ne l'est pas au niveau de son contenu et de la forme de son organisation. Un bref historique de Promoca éclaircira la situation et mettra en avant les vrais raisons de sa suppression.

L'ouverture de Promoca s'est inscrite dans la réforme de l'enseignement de l'architec-

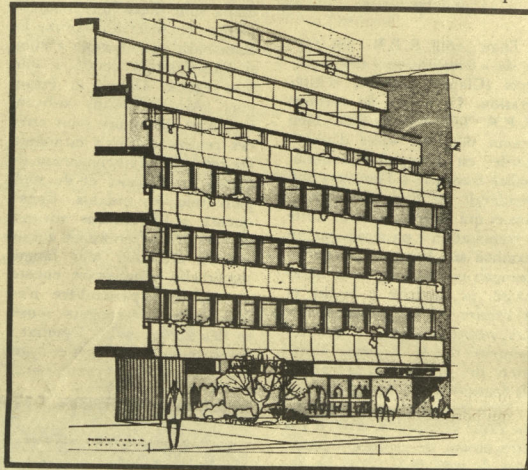
ture, mise en place à la suite d'une prise de conscience collective de la profession constatant l'état de sclérose des structures de l'enseignement de l'époque. Une volonté conjointe des enseignants et des étudiants de l'école des Beaux-Arts, appuyée par la quasi-totalité de la profession, a fait éclater la structure académique des ateliers et présidé à la création des unités pédagogiques d'architecture.

Promoca est né en juillet 1968 et a été « baptisé » le 23 octobre 1970 par un accord entre le ministre des Affaires culturelles, le ministre de l'Education nationale et Promoca. Cette

Comment s'organise Promoca ? Par la création de groupes répartis dans différentes villes de France. Ces groupes sont constitués d'une quinzaine de personnes fonctionnant sur le principe de responsabilité et de participation active de l'individu au sein du groupe, s'auto-programmant suivant ses besoins propres ainsi que ceux de chaque individu le composant.

Un animateur contribue à l'évolution du groupe en assurant un rôle de régulateur.

La création de Promoca juste après les événements de Mai 68 s'inscrit dans un contexte politique, social et culturel pro-



convention a été ensuite constamment reconduite, mais ceci ne s'est pas obtenu sans luttes. En 1968, un groupe d'architectes décidèrent de déchirer leurs cartes du Conseil de l'Ordre.

La remise en cause des rapports hiérarchiques au sein de la profession a été à l'origine de la création de Promoca, permettant ainsi aux salariés de faire valoir et reconnaître leurs compétences professionnelles. Le contenu de son enseignement réside dans la mise en place d'une pédagogie innovatrice, voire expérimentale destinée aux salariés de la profession ayant pour vocation d'approfondir leur savoir théorique et pratique.

pice, et démontre ainsi, une fois de plus, que l'évolution de la société passe par l'intervention des travailleurs. Cette intervention devant être permanente, car au moindre relâchement des patrons, par l'intermédiaire de l'Etat n'étant qu'une mécanique à leur service, n'hésitent pas à remettre en cause tous les acquis des travailleurs. La remise en cause de Promoca aujourd'hui en est, s'il le faut, une démonstration évidente.

Promoca ne doit pas disparaître ! C'est une ouverture vers les technologies nouvelles de l'architecture. C'est également un moyen de détruire les structures hiérarchiques conservatrices conférant un pouvoir aux individus en place, sclérosant de fait la profession.

Mais Promoca peut être aussi un moyen de montrer que les technologies nouvelles adaptées aux besoins des travailleurs sont les garants de la société, sans en freiner son évolution. Ainsi l'autogestion dans la société moderne viderait de son contenu l'expression « inégalités sociales ».

En octobre 1984, au sein de Promoca, une association s'est créée : l'A.S.A.S. Constituée par un groupe de stagiaires se réunissant tous les samedis dans les couloirs de Promoca-Verailles, elle revendique le droit à la formation. Suite à une lutte incessante, ils ont obtenu l'accès aux bureaux et téléphones, afin de pouvoir mieux s'organiser. Nul doute que lors de prochains articles, nous aurons l'occasion de parler des revendications de cette association.

Patrick

FÊTE LIBERTAIRE
DANS LE XVIII^e

PLUS de deux cents personnes sont passées samedi dernier dans le square des Abbesses (XVIII^e arrondissement) pour la fête annuelle du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste. Le groupe Libertad s'est associé à cette initiative qui a connu une fois encore un grand succès.

Outre la Fédération anarchiste, de nombreuses associations ont tenu un stand : l'Union pacifiste, l'A.S.T.I. (Association de soutien aux travailleurs immigrés), le Comité de soutien aux insoumis, la revue libertaire sur les Pays de l'Est *Is-tok*, la Ligue des droits de l'homme, etc. Les films *Fois*

d'anar, consacré à Maurice Joyeux, et *Ecoutez May Picqueray* ont été projetés en vidéo. Deux expositions, sur la Commune et sur Nestor Makhno ont également été présentées.

Cette fête (comme celle qu'organise chaque année le groupe Eugène-Varlin dans le XV^e arrondissement) est réellement une fête de quartier où les libertaires peuvent discuter avec la population dans une ambiance décontractée, moins « stricte » que lors d'un meeting... On ne peut que souhaiter que ces initiatives se multiplient ! En attendant, que dire de plus que : « Rendez-vous à l'année prochaine ! »

Gil

S.O.S.-RACISME

TROIS cent mille jeunes place de la Concorde le 15 juin... On ne va pas jouer les rabat-joie et on va plutôt applaudir des deux mains. Rassembler des gens de presque toute la France pour écouter de la musique et manifester contre le racisme, c'est bien. Surtout qu'il y a longtemps qu'on avait vu cela, et les désormais périmés rassemblements antinucléaires (La Hague, Malville, Plogoff...) n'avaient jamais attiré autant de monde. Il faut dire que les temps ont changé et que le danger Le Pen-racisme semble plus immédiat que la contamination nucléaire.

Ce rassemblement va mettre, pour quelque temps, Le Pen au rencart : les médias, pris dans le climat antiraciste de la fête, n'iront pas demander au sinistre borgne de nous asséner quelques « beauferies » dont il a le secret. L'air va être un peu plus respirable pendant un moment, et c'est tant mieux.

De plus, pour ceux qui croyaient les lycéens amorphes, ne pensant plus qu'à leurs études ou à Mickael Jackson, ils ont dû être agréablement surpris : la preuve leur était donnée que les lycéens peuvent se mobiliser, il suffit pour cela que le problème en vaille la peine. Parce que c'est vrai que ce sont principalement les lycéens qui se sont mobilisés, qui sont venus ou qui portent la petite main.

Mais il ne suffit pas de rassembler des centaines de milliers de personnes contre le racisme pour écouter des musiques relativement pas mauvaises. S.O.S.-Racisme ce n'est pas que cela et il y a bien des côtés déplaisants à ce mouvement.

S.O.S.-Racisme, premièrement, ne s'attaque qu'à une partie de l'iceberg raciste, la partie visible, c'est-à-dire le racisme de Le Pen, des fascistes, des beaufs, des flics... ce qui est bien ; mais l'autre partie, celle de Mitterrand et consort, plus discrète, qui institue la chasse au faciès sous prétexte de

lutte contre les clandestins, qui empêche le regroupement familial, qui crée des camps de rétention où sont parqués les immigrés en situation irrégulière avant leur expulsion, qui envoie les flics dans les squats... alors là, motus et bouche cousue. Même quand un maire communiste tient des propos racistes sur le quotas d'immigrés dans sa ville, c'est pareil, pas un mot, « ce serait faire de la politique ».

Deuxièmement, S.O.S.-Racisme ne voit les actions à mener que de façon humaniste. Evidemment l'humanisme est plus rassembleur, mais il est aussi moins dérangeant, il est plus facile de dire « non au racisme » que de proposer des axes d'action plus concrets : remise en cause des décrets et lois racistes, luttes pour l'égalité des droits, etc.

La seule forme d'action, outre les carnivals et fêtes antiracistes qui ont lieu un peu partout en France, que préconise Harlem Désir et ses potes, c'est que les immigrés aillent s'inscrire sur les listes électorales, ce qui à long terme entraînera leur reconnaissance et le droit de vote ; mais aussi leur prise en main directe par les partis politiques : P.C. et P.S. en tête.

Troisièmement, S.O.S.-Racisme contribue à casser le mouvement beur qui avait obtenu une certaine autonomie. Depuis l'explosion de S.O.S.-Racisme,

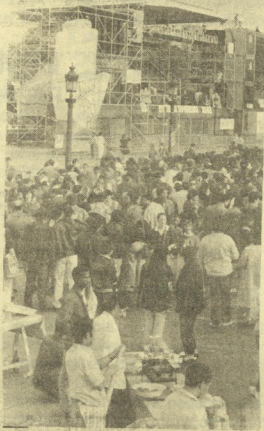
tous les comités antiracistes vivent au ralenti, au rythme de S.O.S.-Racisme qui agit là en impérialiste, certains comités n'existent même plus. Ce qui fait que le discours, les luttes, menés par ces comités sont noyés par un discours aseptisé qui ne remet nullement en question le pouvoir socialiste. Sous prétexte d'antiracisme, S.O.S.-Racisme fait taire la voix des antiracistes, fait taire une voix dissidente que l'Etat récupérera de différentes façons.

Sans dire que S.O.S.-Racisme a été créé de toute pièce par le Parti socialiste, il ne faut pas perdre de vue que la petite main en fait beaucoup pour les sociaux et que cela servira pour les législatives de 1986.

S.O.S.-Racisme ne sert-il pas à récupérer certains déçus du socialisme qui trouvent enfin un terrain de lutte « utile » ? Lutter contre les racistes, avec S.O.S.-Racisme, même si c'est légitime, reporte la lutte contre l'Etat-P.S. aux calendes grecques.

Il importe, pour les mois qui viennent que les associations et comités antiracistes reconquièrent leur autonomie. Un mouvement comme la Marche pour l'égalité et Convergence 84 va reprendre cette année ; S.O.S.-Racisme y aura une place importante, et cette fois ce sera autre chose qu'un badge ou de la musique, le débat risque d'être houleux.

Jean-Pierre Levaray



MANIFESTATION CONTRE LES EXPULSIONS

LS n'étaient pas 300 000 comme dernièrement à la Concorde, leur antiracisme ne se limitait pas à une petite main accrochée au revers du col ; ils n'étaient qu'une centaine, mais bien déterminés à lutter ce mardi 18 juin à Lille pour la régularisation de la situation d'Ali Adoul, pour le retour en France d'Abdel Aziz et contre la loi de la double peine (voir *Monde libertaire* n° 578 et 579).

Notons au passage l'absence totale de flics pour régler la circulation, les insultes lancées par les beaufs assis aux terrasses des cafés ou du haut de leurs appartements, la présence (fort) discrète de quelques militants trotskystes et enfin, la non-participation de S.O.S.-Racisme, cette organisation ayant jugé les mots d'ordre de la manifestation « extrémistes et antigouvernementaux » (sic).

Groupe de Lille

FÊTE ANTIRACISTE AUX ULIS

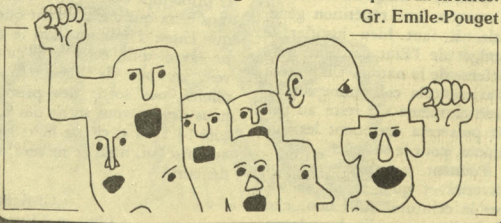
VENDREDI 24 mai, le groupe Emile Pouget de la Fédération anarchiste et le Collectif Jeunes Beurs (C.J.B.) ont organisé une fête aux Ulis dans l'Essonne. Cette fête se plaçait dans le cadre de la lutte pour l'égalité et contre le racisme.

Suite à notre pratique militante dans la région, c'est à nous que le C.J.B. s'est adressé pour coorganiser cette soirée ; il nous a semblé important de répondre favorablement à cette demande. Ainsi il s'agissait pour nous, et il s'agit toujours, de montrer que nous ne sommes pas seulement existants, mais surtout que nous nous battons contre l'oppression sur tous les terrains : politique, culturel, social... Dans ce sens le combat pour l'entraide entre les hommes ne doit jamais être oublié pour tout anarchiste.

Cette fête nous est apparue comme un bon moyen de prouver à une population opprimée que nous étions solidaires de son combat. Nous avons aussi cherché à éviter, à travers cette action, à apparaître comme le nième groupuscule gauchiste qui récupère une lutte. C'est dans ce but que la fête a été placée sous le signe de la convivialité, but que nous pensons avoir atteint car la fréquentation de la salle a atteint les cent personnes, l'ambiance était « chaude » et la fête s'est déroulée sans problème.

De plus, il semble que cette fête n'ait pas été du goût du maire socialiste des Ulis : mauvaise volonté (ou pressions ?) de la mairie pour tirer les affiches qu'elle s'était engagée à fournir au C.J.B., reproches faits au C.J.B. de fréquenter des « voyous » anarchistes... Une fois de plus, nous pouvons constater que les immigrés ne dérangent peut-être pas le pouvoir lorsqu'ils se laissent manipuler, mais qu'ils gênent beaucoup plus quand ils choisissent de lutter aux côtés de ceux qui prônent la prise en charge des individus par eux-mêmes.

Gr. Emile-Pouget



TOUCHE PAS A MON BIOTOPE !

CINQUANTE tonnes de poissons morts, transportés dans une petite ville pour y être incinérés. Un directeur de Mammoth appelant au secours Evian, Badoit, Vitell et Perrier. Un trafic incessant de voitures bourrées de jerrycans circulant entre les villes de la vallée et l'arrière pays... Scénario de science-fiction ? Malleville revu et corrigé ? Tableau de Druyllet ou Bosch ? Non, tout simplement une nouvelle pollution provoquée par l'incendie d'un bâtiment de Rhône-Poulenc situé sur le Rhône. Que s'est-il donc passé ?

Mille six cents mètres carrés de l'usine étaient la proie des flammes. Les pompiers se pointent, comme de coutume, au courant de ce qu'ils ont à maîtriser. Et vas-y Gaston, branches la lance à incendie ! Trop tard, les fûts en question contiennent du D.M.F. Pour éviter ce danger de pollution, il

aurait fallu utiliser de la mousse. Encore faut-il agir correctement ! Et après ? Un autre risque les attendait.

A proximité, se trouvait un entrepôt d'acide nitrique. Bonjour les pluies acides ! Mais pourquoi, me direz-vous, l'usine n'était-elle pas équipée d'une station d'épuration et d'une cuve de rétention ? C'est être bien naïf face aux multinationales. Pourquoi investir tant dans les installations de protection de l'environnement quand on sait que la pyrocatechine (en question) ne s'enflamme pas facilement. C'est tout de même la deuxième fois depuis le début du mois que l'on assiste à un incendie de ce genre ! Accident, sabotage, le problème n'est pas là ! Faudra-t-il subir encore longtemps la dictature des multinationales ?

Sans plonger dans la paranoïa, qui guette tout observateur attentif, faut-il encore

supporter longtemps les risques de pollution qu'engendrent les usines et centrales disséminées de ça de là sur les fleuves.

Plusieurs solutions de luttes se présentent donc à nous :

- Déposer plainte contre Rhône-Poulenc comme le font la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (F.R.A.P.N.A.) et le Mouvement national de lutte pour l'environnement (M.N.L.E.).

- Avoir de « belles idées », se nommer H. Bouchardeau et déclarer : « Il ne s'agit pas de ce que nous appelons une pollution industrielle mais d'une pollution accidentelle... Un ministre de l'Environnement ne peut pas vous promettre qu'il n'y aura plus d'accidents de ce genre... »

Alors faut-il attendre, se croiser les bras, empêcher le fric du procès et on recommence à la prochaine... Je ne crois pas être du genre « ferme ta gueule et subis ! », alors je le dis tout net : gérons notre vie, nos usines, soit, mais pas notre future aliénation ! Mon corps m'appartient, n'est-ce pas !

C'est à nous, révolutionnaires, de tout mettre en œuvre pour que les luttes antinucléaires et de respect de l'environnement s'inscrivent dans les luttes anticapitalistes et anti-étatiques !

Petit clin d'œil aux travailleurs paysans du coin et aux amateurs de bons vins : « Bonjour la cuvée 1985 ! »

Corine allias

• phylloxéra mécontent •



LA MESURE D'AMNISTIE CONCERNERA-T-ELLE LES INSOUMIS ?

NON le silence ne doit pas se faire... Les jours passent, nous voici depuis peu en été. Mais, dans leurs cellules, quatre insoumis sont toujours privés de soleil, de liberté.

Patrick Aguiar est détenu depuis septembre 1984. Fabien Duplaa, Dominique Seel sont détenus depuis février 1985. Et Christian Frigoult est à l'ombre depuis le mois de mai.

Les arrestations d'insoumis, au cours du premier trimestre de l'année, ont surpris : plusieurs réfractaires à l'armée incarcérés les uns après les autres, à quelques jours d'intervalle, cela ne s'était pas vu depuis des années. Aussitôt, de très nombreux individus, groupes, se sont mobilisés et des actions ont été entreprises pour protester contre les emprisonnements et pour exiger la libération des insoumis.

On sait ce qu'il advint : le gouvernement n'a pas cédé. Ou, du moins, pas directement. En revanche, des solutions ont été apportées, au cas par cas. Les insoumis qui n'étaient pas encore passés devant un tribunal ont été réformés et libérés (Huet, Honoré). Les insoumis condamnés ont bénéficié de la libération conditionnelle (Beausoleil et moi-même) et, dans mon cas, un médecin militaire m'a exempté du service national pendant ma détention, m'évitant ainsi de tomber sur un comité d'accueil kaki le jour de ma libération. L'exemption d'un insoumis déjà con-

damné ne s'était jamais produite auparavant.

Mais une victoire en appelle d'autres. Aujourd'hui, il reste quatre insoumis à sortir de prison. Chaque journée de taule est une journée mutilée. Nous devons saisir toutes les occasions pour que s'ouvrent les portes de leur cellule. Manifestations de soutien, péti-

insoumis. Une mesure d'amnistie est actuellement à l'étude, dans les bureaux du ministère de la justice. Les détenus condamnés à de petites peines — jusqu'à trois mois ou peut-être jusqu'à six mois, suivant la mansuétude des instances judiciaires — ont de grandes chances d'être concernés par cette mesure et d'être ainsi li-

C'est pourquoi nous devons appuyer de toutes nos forces prenne en compte les copains insoumis. Il convient, évidemment, de se montrer critique par rapport à une mesure d'amnistie. Nous n'avons rien à demander au gouvernement et nous savons également que les portes des prisons s'ouvriront seulement le jour où nous nous serons débarrassés des maîtres qui prétendent nous gouverner.

Pourtant, et concrètement, aujourd'hui il y a une brèche qu'il est possible d'élargir. Si

une pression suffisamment forte se fait sentir, vis-à-vis des instances judiciaires et militaires, exigeant la libération des insoumis, quelques portes supplémentaires s'ouvriront peut-être.

Le 6 juillet 1985 sera une journée d'action nationale. Il est à souhaiter que mille initiatives aient lieu durant cette journée, partout en France. Le silence ne doit pas se faire. Seules notre volonté, notre détermination permettront la libération des insoumis.

Thierry Maricourt

PROCÈS D'UN INSOUMIS AU SERVICE CIVIL

THIERRY Dubuisson est cité à comparaître le 11 juillet 1985 devant la chambre d'appel du tribunal d'Agen pour le délit de désertion du service civil.

Thierry, ouvrier agricole à Figeac (Lot), était passé en procès une première fois à Cahors en juin 1983 pour le même délit. Il avait alors été relaxé, le tribunal ayant déclaré que le décret de Brégançon, interdisant notamment le droit d'association et de réunion pour les objecteurs, était « manifestement illégal ».

Bien entendu, s'en était trop et le procureur fit appel. Thierry va donc de nouveau se retrouver devant les juges, il risque une peine allant de 3 mois à 3 ans de prison.

A l'heure où des insoumis sont emprisonnés, il est très important de se mobiliser autour du procès de notre ami qui, comme eux, refuse de marcher au pas du service national.

Pour soutenir Thierry, venez nombreux au procès qui aura lieu le 11 juillet 1985 à 14 h au palais de justice d'Agen, et si vous êtes en vacances venez donc pique-niquer vers midi avec les antimilitaristes (ambiance assurée !). Commandez des cartes postales de soutien (10 F l'unité) à : Comité de soutien 9 Thierry Dubuisson, B.P. Jean Latta, 31, rue de Colomb, 46100 Figeac.

Jérôme
Gr. Albert-Camus



tions, articles dans la presse, émission de radio, beaucoup d'actions ont été réalisées.

A la veille des vacances d'été, cette période souvent synonyme de silence pour l'actualité sociale, cette période où la mobilisation relève de l'exploit, il est important de ne pas oublier les individus encore emprisonnés pour avoir refusé d'apprendre à tuer. Non, le silence ne doit pas se faire.

Nous devons saisir toutes les occasions pour libérer les

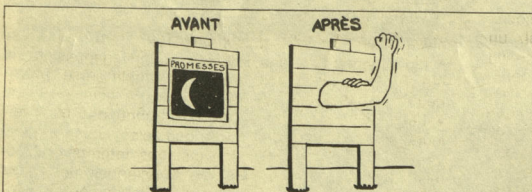
bérés le 14 juillet (journée ô combien symbolique ! où s'appliquera l'amnistie).

Mais Fabien Duplaa et Dominique Seel, condamnés respectivement à 15 mois et à 1 an de prison, n'ont guère de chances de sortir de leur geôle le 14 juillet. Christian Frigoult, qui attend son procès, ne voit pas l'avenir d'un meilleur œil. Seul Patrick Aguiar pourrait, peut-être, être libéré le 14 juillet mais cette libération est trop aléatoire pour s'en réjouir à l'avance.

VOUS AVEZ DIT « LIBERTAIRE » ?

IL est des périodes où le manque d'imagination ou bien la volonté récupératrice de nos politiciens les font se rabattre sur des termes qu'ils rejetaient quelques années auparavant. Il en a été ainsi du P.C. pour l'autogestion. Aujourd'hui, le terme « libertaire » est à la mode dans les crânes de certains politiciens.

On connaissait le souffle « libertarien » ou « anarcho-capitaliste » venant des Etats-Unis ; c'est aujourd'hui au tour de l'arriviste n° 1 de l'écologie, Brice Lalonde, de reprendre le terme « libertaire » aux couleurs d'un vague centrisme écolo-libéral. L'encravaté de l'écologie a en effet décidé de lancer une législative une liste « d'entente libertaire », composée d'écologistes, de « professionnels », de chefs d'entreprise. Rien de moins !



Le râteau ramassé aux européennes par la liste E.R.E. n'a pas suffi, apparemment, à caler l'appétit d'ogre du politicien verdâtre ; il récidive le bougre ! Et comme les idées « libertaires new-look » (entendons par là : moins d'Etat et plus de capitalisme sauvage) sont à la mode, on enfourche vite ce cheval de bataille avant qu'il ne soit monté par un concurrent : P.S.U. ou rocardien. Souhaitons donc la veste la plus large possible à Lalonde aux prochaines élections.

Une question angoissante néanmoins pour notre mouvement : avant-hier l'autogestion par les communistes, hier l'action directe par le terrorisme gauchiste, aujourd'hui la dénomination « libertaire » par les politiciens de l'écologie : que restera-t-il demain au mouvement anarchiste ? A nous d'inscrire réellement ces termes dans la réalité quotidienne pour qu'ils ne puissent être ainsi récupérés par tous les requins du cirque électoral.

Patrick. Gr. d'Angers

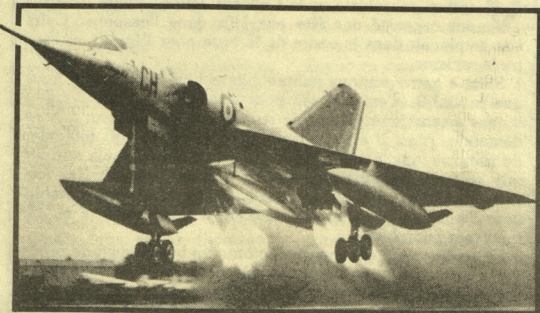
FRÈRES INSOUMIS

EVREUX : préfecture de l'Eure, 50 000 habitants, une cathédrale du XII^e siècle... Une petite ville comme il en existe beaucoup en France, avec sa zone urbaine prioritaire, ses maisons bourgeoises du centre ville, sa zone industrielle. Une petite ville de province bien paisible... Bien paisible généralement, le silence n'était troublé que par des bruits bizarres, des bruits qui font peur, des bruits qui donnent envie de se réfugier au fond des caves... des bruits de guerre.

Car Evreux a aussi le privilège d'accueillir des professionnels de la sécurité. Dame ! une ville paisible, cela se protège ! Sait-on jamais ? Alors Evreux a aussi une base aérienne : un terrain immense situé sur le plateau qui domine la ville. Un terrain entouré de fossés, de barbelés, de miradors. « Un point stratégique » situé sur le principal axe routier Evreux-Paris.

C'est de ce terrain-là que viennent les bruits bizarres qui troublent les nuits ébroïciennes.

Le jour, on ne les remarque pas beaucoup que les professionnels de la sécurité. Pourtant ils sont partout. Mais la couleur des uniformes passe facilement inaperçue. On les remarque seulement quand ils sortent de leur camp retranché avec armes et bagages. Ces jours-là, il semble que le temps s'arrête, les murs de la ville tremblent. Ils



ont de sales gueules ces professionnels de la sécurité. Leurs visages n'ont plus grand chose d'humain. Ils ont pour frères des robots et leur raison d'être consiste à répandre la mort.

La nuit, ils se font entendre : bruits d'avions, bruits d'armes, cliquetis et grondements sourds. Les professionnels s'entraînent et beaucoup de riverains passeront une nuit blanche au fond de leurs lits.

Mais ce n'est qu'un simulacre d'attaque, une répétition générale. Il faut bien justifier le budget de l'Etat consacré à la défense de la nation. Un moteur d'avion, cela consomme du kérosène, même s'il reste au sol. Et puis cela entretient les machines, pour le cas où...

Pourtant, je croyais que c'était la crise et qu'il fallait se serrer la ceinture. Ah ! non, c'est vrai, j'avais oublié la relance.

Je retarde toujours d'une guerre.

Mais de toute façon, des avions qui restent au sol ne font de mal à personne ; ce n'est pas comme vous, frères insoumis, qu'on embastille à tour de bras ! J'écris ce texte en pensant à vous, vous qui refusez de donner un an de votre vie aux professionnels de la sécurité.

Vous êtes le cri d'espoir de la société de demain, vous êtes le courage face à la résignation, le printemps après l'hiver ! Avec tous ceux qui ont un petit quelque chose d'humain dans la tête, avec tous ceux qui cultivent un peu de liberté, nous allons vous sortir des prisons, nous devons vous sortir des prisons ! « 1984 », c'était hier, c'est aujourd'hui, mais ce ne sera pas demain !

Christian
Liaison d'Evreux

PREMIER CONGRÈS DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS CORSES

PREMIER mai 1984 : création du Syndicat des travailleurs corses (S.T.C.). Il est né de la convergence de plusieurs « associi » formés sur les lieux de travail par des militants ayant opté pour la lutte de libération nationale.

C'est de l'obstacle présenté par les syndicats français traditionnels pour reconnaître la situation coloniale qu'a surgi le S.T.C. Durant des années, autonomistes et indépendantistes ont œuvré dans les syndicats classiques ; mais, malgré des avancées notables (en particulier à la C.F.D.T.), jamais ceux-ci n'ont adopté une position claire en faveur de la décolonisation.

Le S.T.C., avec l'ensemble du mouvement nationaliste, lutte contre la colonisation de peuplement en réclamant la « corsisation » des emplois ; en revanche il accueille tout travailleur non corse qui reconnaît la légitimité de la lutte de libération nationale. Il est nécessaire de rappeler que la « corsisation » des emplois, défendue aussi par la C.F.D.T., s'exprime dans un pays où l'Etat fran-

çais a orchestré depuis longtemps une substitution de population grâce à une politique de désertification économique accompagnée de son corollaire : l'assistanat (pensions, etc.), en même temps qu'il a engagé une destruction de la société corse.

Pendant des années, il a été posé des obstacles aux mutations réclamées par des Corses travaillant dans les administrations et désireux de rentrer dans l'île. Parallèlement, l'Etat français grâce à une absence de formation professionnelle sur l'île a dépêché et dépêche toujours ses fonctionnaires et techniciens en masse. Il va jusqu'à refuser d'accorder leur mutation hors de Corse à des fonctionnaires ayant subi des pressions.

Cette politique d'absorption culturelle par le nombre est en but à une résistance. Cependant il faut dire aussi que la disposition intellectuelle des Français en Corse les amène à 99,98% à ne jamais faire, même lorsqu'ils sont intégrés par alliance à une famille corse, la démarche nécessaire à l'apprentissage

de la langue naturelle du lieu où ils vivent et travaillent.

Après un an de fonctionnement, le S.T.C. est présent dans de nombreux conflits. Dans certains secteurs, il recueille la majorité des voix. Il revendique un millier d'adhérents, ce qui est loin d'être négligeable en comparaison des conditions démographiques et économiques locales. Le S.T.C. fonctionne principalement sur la structure horizontale représentée par l'union locale où se retrouvent des délégués informels qui abordent très régulièrement les problèmes et points de vue des sections respectives. Les sections sont représentées, quel que soit leur nombre d'adhérents, par un délégué au conseil national. Le conseil national est approuvé par le congrès souverain qui nomme au sein du conseil national une commission exécutive de 11 membres.

Le texte qui suit est la résolution générale adoptée à l'unanimité par le premier congrès qui s'est tenu les 8 et 9 juin derniers à Bastia. Elle est le fruit de dé-

bats suivis avec intérêt dans les sections, les unions locales et pendant les rencontres inter unions locales.

Ce texte est proposé à l'attention des lecteurs du *Monde libertaire* à titre d'information. Il serait prématuré de vouloir en faire une lecture au travers de postulats idéologiques. Une chose reste sûre et se devrait d'être capitale pour le devenir de la Corse : le mouvement nationaliste prend en compte et pour le moment avec conséquence la dimension sociale de la lutte. Le S.T.C. pose l'objectif de l'émancipation des travailleurs dans le cadre de la lutte de libération nationale et non comme une phase successive à la décolonisation. Les exemples multiples de colonialisme larvé mis en place en Afrique après la décolonisation institutionnelle et le maintien de l'exploitation de l'homme par l'homme dans ces pays sont autant de processus à avoir en mémoire et à tenter d'y remédier.

Fred Antoni
Ajaccio

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

La création du Sindicatu di i Travagliadori Corsi (S.T.C.) traduit une rupture fondamentale avec les structures syndicales existantes et surtout leur fonctionnement et leurs objectifs. Pour le S.T.C., la condition sociale des travailleurs est à prendre en charge au même titre que son appartenance à une communauté précise, en l'occurrence celle du peuple corse.

On peut donc en déduire les axes de cette démarche :

- dimension nationale ;
- organisation des travailleurs pour un secteur de propriété collective, par la création d'un développement d'activités coopératives ;
- organisation des travailleurs dans la lutte pour la rupture avec la dépendance économique et pour un développement autocraté au service des intérêts des travailleurs et du peuple corse ;
- rôle déterminant des travailleurs corses pour un patrimoine économique collectif corse.

Pour le S.T.C., libération nationale et libération sociale sont indissociables. Notre syndicat ne saurait envisager une société corse qui perpétuerait l'exploitation des travailleurs. Parce qu'ils sont et doivent être présents dans ce combat, les travailleurs cor-



« Libération sociale »

ses interdiront tout risque de dévoiement ou de récupération qui menacent la lutte au profit de forces qui voudraient la confisquer ou s'y substituer.

De fait la pratique syndicale au sein et en complémentarité avec les autres expressions vont apporter à cette lutte un apport et une dimension qui sont sa profonde légitimité.

Les travailleurs corses ne sont ni un appoint ni un alibi. Ils sont une composante fondamentale de la première véritable alternative au colonialisme. Toute alternative politique qui exclurait une dimension économique et sociale serait à terme le retour aux formes d'exploitation coloniale.

A travers le S.T.C. et ses structures les travailleurs corses participent à la lutte de libération nationale du peuple corse, ils se reconnaissent dans l'originalité, la complémentarité, la solidarité des différentes expressions de cette lutte.

Le S.T.C. se définit comme un syndicat révolutionnaire. En effet, il est pour un changement de l'économie afin de supprimer l'exploitation capitaliste. Le S.T.C. se bat pour une transformation profonde de la société afin de parvenir à l'émancipation des travailleurs. Celle-ci interviendra par une réappropriation progressive par le peuple corse des principaux moyens de production qui peut prendre des formes nationales, régionales ou municipales. La propriété collective des moyens de production suppose la prise de pouvoir par les groupes concernés pour la construction d'un socialisme original qui actualise les traditions égalitaires et communautaires du peuple corse.

Le S.T.C. est un outil de décomposition de la société capitaliste, un instrument de progrès social, un des éléments de conquête du pouvoir en Corse (la conscience syndicale n'est qu'une partie de la conscience nationale, c'est pourquoi nous prôtons l'action avec d'autres organisations pour élaborer une plate-forme unitaire révolutionnaire).

Le S.T.C. doit élaborer un plan économique, social et culturel et imposer des solutions chaque fois que les rapports de force seront en faveur des travailleurs.

Le S.T.C. est un syndicat de lutte, et comme tel préconise l'action directe des travailleurs dans les entreprises et sur le terrain pour faire aboutir les revendications suivantes :

- La « corsisation » des emplois dans tous les secteurs d'activité, publics ou privés, afin de réduire le chômage et d'assurer le travail des Corses sur leur terre.
- Le retour des travailleurs corses exilés qui en expriment le désir.
- La reconnaissance, la diffusion et la promotion de la langue et de la culture corses, de l'école maternelle à l'université, ainsi que dans tous les secteurs d'activités.
- La formation professionnelle des travailleurs sur place en Corse, dans tous les domaines et à tous les



« Un syndicalisme corse »

niveaux, en particulier universitaires.

- L'équipement et une industrialisation adaptée, gérée par le peuple corse et pour le peuple corse, afin de créer de nouveaux emplois.
- Le respect des droits et de la dignité des travailleurs, ainsi que la garantie de leur emploi ;
 - la défense et la promotion des intérêts culturels, moraux, économiques et professionnels des travailleurs corses et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail ;
 - la protection sociale des travailleurs, leur formation culturelle et professionnelle ;
 - la défense du pouvoir d'achat des salariés, l'emploi à plein temps des travailleurs corses et notamment des jeunes dans tous les secteurs économiques ;
 - la parité entre les droits des hommes et des femmes.

Le S.T.C. est l'héritier de l'histoire des travailleurs corses, en cela il a plus d'un an d'existence, il naît de l'histoire du peuple corse, et si la notion de peuple a aujourd'hui un sens le Sindicatu di i travagliadori corses en est une des expressions les plus authentiques.

S.T.C.

GÉNOCIDE INDIEN AU GUATEMALA

La répression contre le peuple indien ne date pas de quelques dizaines d'années, elle débuta dès la découverte de ce nouveau continent par les Européens. Depuis, la liste des soulèvements est longue pour la réappropriation de la terre. Aujourd'hui, sur les sept millions d'habitants que compte le pays, près de 5 millions sont indiens. Ils représentent à eux seuls 80% des paysans et forment la grande majorité des petits propriétaires.

Un peu d'histoire

Le recul des indiens devant les grands propriétaires commence lorsque Alvarado, le conquérant du Guatemala décide de répartir la terre conquise entre ses lieutenants et soldats. Les indiens qui voulaient rester libres s'exilèrent sur les mauvaises terres. Cette répartition, imposée par les conquistadors, dura des siècles, jusqu'au jour où l'oligarchie terrienne décida de se lancer dans l'exportation de produits agricoles. Il fallut donc

taires. De 1974 à 1978, 15 000 quetzals furent investis dans l'est du pays dans des projets d'exploitation (pétrole, nickel...). Le gouvernement y favorisa également l'implantation de grandes fermes de l'agro-business dans le but de diversifier sa production agricole. Pour mener à terme cette politique, il y eut un grand nombre d'expropriations. Exproprier veut dire chasser des paysans indiens des terres qu'ils cultivaient, de leurs lieux sacrés de culte, effacer des centaines de villages, réduire à la misère des centaines de milliers d'indiens. Cette partie de l'Altiplano a été transformée, depuis lors, en zone stratégique connue sous le nom de « frange transversale nord ».

Aujourd'hui rien n'a changé

Actuellement, les droits du peuple indien à la vie sont constamment violés par les forces de sécurité du gouvernement. On observe des déplacements massifs de la population paysanne à cause des incur-

- implantation de villages stratégiques et concentration de la population avec contrôle militaire strict ;
- obligation faite aux habitants de participer aux ouvrages décidés par l'armée pour chaque région, en échange de nourriture ;
- constitution de patrouilles d'auto-défense civile qui intègrent 800 000 personnes encadrées par l'armée. Tous ces éléments révèlent une volonté de militarisation à l'échelle de tout le pays.

Selon de nombreux rapports, le pouvoir cherche à détruire une fois pour toute le mode de vie traditionnel des indiens. Des mesures sont prises afin d'éliminer plusieurs langues indiennes dans les zones rurales. Leur usage serait interdit dans les hameaux stratégiques. Les jeunes gens incorporés dans l'armée sont envoyés dans des régions où d'autres langues sont parlées et n'ont pas le droit de communiquer entre eux dans leur propre langue.

Dans les villages stratégiques, le vêtement traditionnel distinctif de leur identité ethnique leur est retiré et brûlé. Les fêtes religieuses, qui sont un trait de leur mode de vie, sont interdites sous prétexte que la nourriture destinée à cet effet pourrait être donnée aux guérilleros. La solidarité communautaire est brisée par l'enrôlement forcé des hommes dans les patrouilles. Mais ce n'est pas seulement les coutumes, les croyances et les traditions que l'on détruit mais également les bases économiques de l'existence indienne. En effet, lorsque l'armée attaque un village, les maisons, les biens, les récoltes sont brûlés et le bétail est abattu ou réquisitionné.

La résistance indienne

La gauche guatémaltèque attendit les années 70 pour se débarrasser de ses idées sur la question indienne. Depuis les années 40, elle prétendait que les masses indiennes ne pouvaient entrer dans le processus qu'après la réalisation effective par la révolution des tâches démocratiques qui lui étaient propres. A cette idée, venait s'ajouter la représentation courante de l'indien dans la population métisse. Depuis des siècles, les ladinos (1) se considèrent comme supérieurs aux

indiens, même lorsqu'ils sont au plus bas de l'échelle économique de la société. Les gouvernements qui se sont succédés ont toujours tablé sur ces préjugés pour affirmer leur pouvoir.

La répression généralisée a été un facteur de politisation et de radicalisation des indiens. L'intégration de ceux-ci à la lutte armée s'est effectuée à travers les quatre organisations qui dirigent le mouvement insurrectionnel : les Forces armées rebelles (F.A.R.), le Parti guatémaltèque du travail (P.G.T.), l'Organisation du peuple en armes (E.G.P.) et l'Armée de guérilla des pauvres. Dans ces deux derniers groupes, les indiens sont majoritaires.

Pour l'E.G.P. : « Le paysage imposé aux groupes indiens par le système capitaliste, le paysage d'une économie et d'un mode de vie paysan à la vente de la force de travail en échange d'un salaire dans les entreprises agricoles et industrielles et, en outre, l'incorporation croissante à leur culture des modes de vie et coutumes des ladinos, ne laissant aux indigènes aucune perspective. Leur misère ira grandissante, associée à la perte de leur culture, résultat de la perte de la terre et de la destruction de la vie communautaire ». Il y a donc bien participation directe et massive des indiens aux luttes pour la terre, contre le recrutement forcé et contre la discrimination. Leurs revendications sont aussi bien culturelle que de classe.

La lutte des indiens est indissociable des revendications des ladinos pauvres. La guérilla s'oppose au gouvernement et à l'armée, soutenus par l'oligarchie et la nouvelle bourgeoisie qui est en train de naître, liée à la mise en valeur de la frange du nord-est du pays. Ayant le soutien des Etats-Unis, qui considèrent le Guatemala et ses réserves de matières premières à bon marché comme une « chasse gardée », le pouvoir n'hésite pas à massacrer les populations pour préserver les intérêts d'une minorité.

Jean-Claude Gr. Kropotkine

(1) Au Guatemala, la population se répartit en deux catégories : d'un côté les indiens descendants de l'ancien empire des Mayas et de l'autre les Blancs et les Métis assimilés. Le terme de ladino est appliqué à tous ceux qui ont refusé le système des valeurs mayas.



regrouper les terres. Le gouvernement puisa, tout d'abord, dans les terres nationales, puis s'attaqua aux terres communautaires des indiens.

Le président Lisandra Barillas (1885-1892) avait ordonné que la propriété soit reconnue par un titre légal. Les indiens, qui ignoraient la propriété privée du sol et qui ne comprenaient pas cette notion, négligèrent le plus souvent de faire enregistrer leurs terres. Ce fut donc très facile pour l'oligarchie de s'en approprier une grande partie. Pour assurer aux exploitations une main d'œuvre suffisante, une législation répressive concernant les indiens fut mise en place. Les propriétaires endettèrent leur personnel au moyen de bas salaires et de l'obligation d'acheter les aliments et objets de première nécessité dans des magasins leur appartenant.

En 1877, chaque paysan devait avoir sur lui son livre de dettes, une façon d'attacher l'indien à son propriétaire. Les autorités avaient pour tâche d'arrêter ceux qui tentaient de se soustraire à cette prescription et les remettre dans le circuit de la production.

Au début du siècle, la United Fruit Company (U.F.C.) s'installa au Guatemala. En 1906, elle reçut un cadeau de 69 000 hectares de terres de première catégorie en échange d'un réseau ferroviaire, construit naturellement en fonction de l'acheminement de la production bananière vers les ports. En 1931, Ubico écrase le mouvement ouvrier et augmente les concessions à l'U.F.C. Les ouvriers ne peuvent discuter ni du salaire ni des conditions de vie et travaillent souvent plus de dix heures par jour.

Entre 1944 et 1954, s'amorça un début de réforme agraire. Lors de la chute du régime, plus de 100 000 familles avaient bénéficié de la réforme. Mais en s'attaquant à l'U.F.C., le président Arbenz signait sa condamnation et fut emporté par un coup d'Etat militaire organisé par la C.I.A. En quelques semaines, son œuvre fut anéantie et les terres distribuées retournèrent à leurs anciens proprié-

sions de l'armée dans les villages et des agressions par des éléments paramilitaires contre des civils soupçonnés de collaborer avec la guérilla ou accusés de subversion, puisqu'ils refusent de s'intégrer aux patrouilles civiles. Un programme gouvernemental appelé « plan d'assistance aux aires en conflits » a été mis en place, dont les différents points sont :

LES OTAGES DE BEYROUTH UNE GRANDE PUISSANCE IMPUISSANTE

QUE peut-on trouver d'intéressant à se mettre sous la dent, quelque chose qui vaille la peine de se pencher sur cette prise d'otages, une des plus longues de l'histoire récente de cette pratique terroriste ?

Pléurer sur le sort de 40 citoyens américains ? Etre excédé par l'impuissance des Etats-Unis à intervenir ? Comment ! une grande puissance qui ronge son frein, risque l'ulcère devant une poignée de chiïtes !

Constater la redoutable efficacité de la prise d'otages, pas tant relayée de façon optimale dans sa conduite, mais aidée par le poids d'une opinion publique dans les affaires intérieures d'un pays. En effet, l'envie pressante de Reagan de faire prendre l'air à ses cow-boys d'élite fut contrôlée par le souvenir de l'expérience amère de Carter en Iran. Raid suicidaire qui avait carbonisé toutes ses chances de remplir pour quatre ans (on a l'affaire des diamants que l'on mérite).

L'éclairage que donne cette prise d'otages sur la volonté de contrôle politique (et militaire) de Beyrouth par les parties en présence qui noyautent, financent, sabotent tout ce qui existe d'intérêts regroupés au sein des milices, d'armées, de clans, partis est particulièrement intéressant. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le parti Amal et son leader Nabih Berri confrontés à une lutte de tendances, entre laïcs et intégristes islamiques.

Mais au-delà des options idéologiques qui sous-tendent toute participation à ce grand merdier qu'est la guerre du Liban (y en a-t-il eu, au fait ?), c'est la volonté de guerroyer à distance, indirectement parce que l'existence d'un Etat est conditionnée par cette activité. Peu importe les formes de cette guerre. Il demeure que des gens meurent toujours pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Qu'ils soient chiïtes libanais ou chrétiens phalangistes.

Les jeux d'alliances qui se font et défont sans remords (les Etats-Unis

soutiennent Berri non parce qu'il sert leurs intérêts, la preuve ! mais parce qu'il apparaît comme le moins pire dans ce panier de crabes) font penser à cette lutte fratricide qui eut lieu lors de la résistance française à l'occupant allemand. L'ennemi commun, les nazis, fut quelquefois allié objectif quand la résistance communiste voulu se débarrasser de certains généraux, quand les réseaux gaullistes éprouvèrent ce même besoin. Et la complicité active du gouvernement gaulliste de l'après-guerre dans ce que l'on appelle maintenant l'affaire Barbie démontre que la raison d'Etat est quelque chose qui échappe totalement à toute volonté d'émancipation sociale et économique. L'Etat génère sa propre logique et la neutralité de cette superstructure autoritaire est un leurre. L'Etat ne sera jamais ce que les libanais qui le servent en feront. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Puissent les Libanais s'en convaincre.

Hervé

LA CENTRAL OBRERA BOLIVIANA

La Bolivie est l'un des pays les plus pauvres en Amérique du Sud. Il a un taux de mortalité infantile de plus de 15,7% et l'espérance de vie de sa population est de 48 ans. Ses six millions d'habitants sont écrasés par une dette de 4,4 milliards de dollars, un taux d'inflation à peine croyable (2 700% en 1984) et un gouvernement de gauche qui semble aller loin dans sa volonté de filer doux face aux diktats du Fonds monétaire international (F.M.I.).

Mais la Bolivie a aussi l'un des mouvements ouvriers le plus combatif dans cette partie du monde. La Central Obrera Boliviana (C.O.B., Centrale ouvrière bolivienne) a 800 000 membres et a été, depuis sa naissance en 1952, le plus ferme défenseur du régime démocratique et des droits des travailleurs en Bolivie. C'est véritablement le point de ralliement des souhaits et aspirations des travailleurs de l'industrie et des paysans de Bolivie pour leur émancipation et une vie meilleure.

les régions rurales après où la dureté de la vie fait de l'entraide un impératif. Ce qui a donné naissance à une sorte de confiance mutuelle et de solidarité qui semblent être les caractéristiques de ces communautés de par le monde. C'est également une tradition dans ces communautés l'organisation en assemblées générales où, hommes et femmes, ont leur mot à dire et votent sur toutes les questions intéressant le bien-être de la communauté. Un exemple de ces principes en application fut celui du 6^e congrès de la C.O.B., tenu à Cochabamba en septembre dernier.

A ce rassemblement, 1 200 délégués ont débattu de la ligne de conduite à adopter face à l'augmentation de la crise économique et de la misère qu'elle sème parmi les travailleurs du pays. Un sujet particulièrement animé fut le problème de l'attitude de la C.O.B. envers le gouvernement démocratique de Hernan Siles Zuazo.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Zuazo en novembre 1982, la crise économique s'est aggra-



Mineurs boliviens

cocaïne et soutenus par l'Argentine.

Une fois le gouvernement sauvé, la C.O.B. relança sa campagne de défense des intérêts

des travailleurs par une autre grève générale.

Au congrès, la ligne intransigeante de la C.O.B. fut combattue par la tendance appelée « légaliste », conduite par le Parti communiste bolivien (P.C.B.) qui se proclame soutien du gouvernement Zuazo, en dépit de ses « erreurs » que les « légalistes » pensent pouvoir supprimer. Et ceci avec les souhaits que des points du programme « progressif gouvernemental » puissent être réalisés (ce n'est pas une coïncidence si le P.C.B. occupe des postes dans l'appareil du gouvernement). Ils ponctuèrent leurs arguments avec les souvenirs des 189 coups d'Etat militaires subis par la Bolivie en 156 ans d'indépendance.

Les « antilégalistes », conduits par le D.R.V. (coalition de partis et de groupes de la gauche révolutionnaire, y compris les anarcho-syndicalistes), s'appuyèrent sur l'argument selon lequel le gouvernement utilise la menace d'un coup d'Etat militaire comme couverture de sa capitulation aux directives du F.M.I. et à son programme

de rigueur anti-ouvrier. Le gouvernement Zuazo n'est pas à mi-distance des travailleurs et des capitalistes, mais se situe dans le camps de la droite et de l'impérialisme. (...)

Le rejet de la tendance « légaliste » fut marqué par l'échec du P.C.B. à gagner des sièges au nouveau comité exécutif, y compris le poste des relations extérieures qui a été tenu par le militant communiste Simon Reyes pendant 20 ans.

D'après « Industrial Workers » (I.W.W.)

COMMUNIQUÉ

Une section américaine de l'A.I.T., la Workers Solidarity Alliance, nous communique la tenue de son congrès du 4 au 7 juillet à Morgantown.

Le thème dominant de ce congrès portera sur l'analyse anarchiste de la situation américaine et internationale.

Relations internationales



Vente de coca sur le marché.

La C.O.B. est unique parmi les organisations syndicales d'Amérique latine, en ce qu'elle est totalement indépendante du gouvernement et de tout parti politique. Tolérant cependant un pluralisme politique le plus large possible au sein de sa base. Aussi, les représentants de toutes les options politiques, du parti communiste à l'anarcho-syndicalisme, sont libres d'exposer et de défendre leurs perspectives différentes, une fois l'unité à la base réalisée.

La clef de la sauvegarde de cette unité et de cette autonomie est la conscience de classe et de la démocratie profondément enracinée chez les adhérents de la base, particulièrement chez les 50 000 membres de la fédération des mineurs (l'ossature de la C.O.B.) et au syndicat des paysans (Confederación de Sindicatos Unidos de Trabajadores Campesinos de Bolivia, C.S.U.T.C.B.).

La tradition anarcho-syndicaliste et la pratique de l'entraide sont très présents dans les communautés de mineurs et

l'austérité préconisée par le F.M.I. et la Banque mondiale comme prix à payer pour une assistance économique se fait de plus en plus sentir. Avec pour résultat que les travailleurs sont dos au mur.

La C.O.B. a conduit la résistance à l'austérité par une campagne de grèves générales, barages de routes, occupations et autres actions directes afin d'accéder à l'objectif double d'indexer les salaires sur le coût de la vie et forcer Zuazo à rejeter la dette de 4,4 milliards. Cette opposition au programme gouvernemental d'austérité, qui tend à dévaluer le peso et à élever le coût des denrées de base, n'a pas empêché la C.O.B. de défendre vigoureusement le régime démocratique contre la menace venant de droite. Comme par exemple en juin 1984, quand une grève générale contrecarra un putsch monté par des groupes paramilitaires de droite et par une partie de l'armée régulière, partie prenante du commerce de

PARALYSIE DES COMMERCES A NOTTINGHAM (G.-B.)

LA fin du mois d'avril dernier, 1 500 tracts furent distribués à Nottingham. Les uns près du « fast food » Boots (sur lesquels on pouvait lire : « Articles gratuits entre 14 h et 15 h : pour les obtenir, cherchez ceux marqués d'une étoile noire. »), d'autres près de la banque Barclays. Sur ces derniers, on pouvait voir une invitation de cette banque envers ses clients afin de les remercier de leur soutien loyal envers cet organisme continuant d'investir en Afrique du Sud. Il y était dit également qu'on donnerait divers cadeaux aux personnes qui déposeraient, entre 13 h et 14 h, au moins 10 livres à cette banque. Il est étonnant de constater la pagaille semée par ces quelques feuilles de papier. Les premières victimes de ce canular furent des gens du

groupe anti-apartheid de Nottingham qui, voyant un des tracts et le prenant au sérieux, téléphonèrent en catastrophe à divers sympathisants afin d'organiser un rassemblement. Bien que la presse ait clamé bien fort que les passants n'étaient pas dupes, un certain nombre d'entre eux se mirent à la recherche des étoiles noires. La réponse de la Barclays fut une présence massive de policiers autour de leur immeuble.

D'autres actions eurent lieu durant la nuit : coupures de lignes téléphoniques reliées à une usine d'armement ; la mairie fut plongée dans l'obscurité (les plombs avaient disparu) ; des ordures furent jetées devant le Mac Donalds ; bombages divers et vitrines enduites de colle... Beaucoup de bâtiments subirent ces ac-

tions : une église, une usine d'armement, une banque, une boutique porno, un marchand de fourrure, une caserne, etc.

Six personnes furent arrêtées et traitées brutalement. Quatre furent rapidement libérées, une du payer une amende et la dernière sortit de la garde à vue couverte de contusions et avec, à son encontre, une plainte pour agression de deux officiers de police.

Les médias, comme d'habitude, se sont empressés de se saisir de l'affaire pour déverser leurs calomnies. Finalement, depuis le 30 avril dernier, de nombreux punks, antivivisectionnistes et, bien sûr, anarchistes se voient continuellement inquiétés par la police.

Nottingham Anarchists
(Traduit de « Freedom »)

FIN DU XIX^e ET DÉBUT DU XX^e SIÈCLE LE MOUVEMENT ANARCHISTE DANS L'ILE DE RÉ

UN congrès, celui de la Fédération anarchiste communiste (1) de l'Ouest le 20 septembre 1912 à Rochefort-sur-Mer, des conférences de Sébastien Faure (2), d'Aristide Lapeyre aux quatre coins du département ; un groupe anarchiste puissant (le groupe Louis-Lecoin de la Fédération anarchiste) à Saintes, de l'après-guerre jusqu'à il y a une dizaine d'années ; un groupe anarchiste et une union locale C.N.T. à La Rochelle dans les années 70 ; le groupe Bakounine de la F.A. aujourd'hui à Rochefort... les exemples sont nombreux qui attestent de l'enracinement de l'anarchisme en Charentes-Maritimes.

A première vue, on peut s'étonner de la permanence de la présence anarchiste en terre charentaise. Rien, en effet, ne semble permettre d'expliquer ce « flirt » de toujours entre les idées révolutionnaires et un département agricole où le radicalisme à la mode de la III^e République est comme un poison dans l'eau. Rien, si ce n'est la présence dans l'île de Ré tous les étés, de 1883 à 1903, d'un certain Elysée Reclus.

En 1883, revenant d'Italie où il vient d'obtenir le grand prix de Rome, le peintre William Barbotin s'arrête en Suisse où il est reçu par Elysée Reclus. Chez ce dernier, il y rencontre Sophie-Camille Guéri-teau, sa fille adoptive, et c'est le coup de foudre. Un coup de foudre qui débouche très vite sur un « mariage » libertaire.



Les deux tourtereaux, en effet, refusant de passer devant M. le curé ou M. le maire, se contentèrent lors d'une grande rencontre entre leurs familles et leurs amis d'annoncer leur union, ce qui permit à Elysée Reclus de faire une allocution sur l'union libre et les rapports parents-enfants (3).

En soit, l'événement était mineur, mais avec Barbotin c'était un Charentais qui rentrait dans la famille Reclus, et pour la Charente-Maritime cela allait se révéler d'importance. Après l'union entre Sophie et William, la famille Reclus au grand complet allait en effet se rendre tous les étés, pendant vingt ans, dans l'île de Ré pour rendre visite aux enfants... et pour propager l'anarchisme.

A l'époque, on s'en doute, la venue d'un personnage comme Elysée Reclus, ancien communal, anarchiste très connu, géographe reconnu, dans la petite île charentaise fit du bruit. Surtout après que Ravachol et Vaillant eurent fait la une des journaux de l'époque.

C'est ainsi qu'on peut voir dans un rapport de police daté du 26 février 1894 (voir texte ci-contre) que le simple envoi de livres par Reclus à son « gendre » faisait « jaser » tout le pays et tous les policiers qui s'interrogeaient pour savoir si

ces colis ne contenaient pas de dynamite.

Bref, les Reclus étaient, c'est sûr, dans le colimateur de la rumeur et de la police. Et ce d'autant plus qu'Elysée et William ne se privaient pas de faire de la propagande pour l'anarchisme en organisant des conférences et en distribuant des brochures, des livres et des journaux.

On s'en doute dans une petite île très repliée sur elle-même l'efficacité d'une telle propagande était restreinte. Et ce d'autant plus que la répression des idées anarchistes était sévère. Le texte (voir ci-dessous) en annexe nous en fournit un exemple. De même pour la perquisition que dut subir en 1891 Louis Lucas, huissier à Ars-en-Ré, pour avoir rendu visite à Genève à son beau-frère Jules Perier, un anarchiste connu ;

perquisition au cours de laquelle furent saisis des exemplaires de *Les prisons* de Kropotkine.

Cela étant, les vingt étés que passa Reclus dans l'île de Ré ne furent pas sans incidence au plan politique. Les archives départementales nous montrent qu'un bon noyau anarchiste de marins, pêcheurs, paysans, surtout concentré à Ars-en-Ré où résidait Barbotin, existait dans l'île. Et aujourd'hui, il est permis de penser que nous sommes sûrement quelque part les bénéficiaires de cette présence.

J.-M. Reynaud

(1) « *Le Libertaire* » n° 51 du 18 octobre 1912.

(2) Sébastien Faure a terminé ses jours à Royan. Il y est du reste enterré.

(3) La teneur de cette allocution figure dans la biographie d'Elysée Reclus par Paul Reclus, éditée par les Amis d'E. Reclus, Paris 1964.

LETTRE DU PRÉFET DE LA ROCHELLE AU PRÉFET DE SAINT-BRIEUC

En réponse à la communication d'une dépêche ayant trait au sieur Dumonté arrêté tout récemment à Saint-Brieuc pour avoir crié « Vive l'anarchie ! », j'ai l'honneur de faire connaître que des renseignements recueillis il résulte ce qui suit : (...). Le sieur Dumonté Joseph est d'un caractère irascible, surtout étant ivre, ce qui lui arrive souvent. C'est étant ivre qu'il a été arrêté il y a environ deux ans à Vannes pour avoir crié « Vive Ravachol ! », cri pour lequel il fut condamné à un mois de prison.

Dumonté a la réputation d'un ivrogne et d'un mauvais marin.

ÉLISÉE RECLUS (1830-1905)

LES 9 et 10 octobre 1880, au congrès de La Chaux-de-Fonds de la Fédération jurassienne, Elysée Reclus, intervenant dans le débat sur la société future, déclara : « Jusqu'à maintenant, les communes n'ont été que de petits États, et même la Commune de Paris, insurrectionnelle par en bas, était gouvernementale par en haut, maintenant toute la hiérarchie des fonctionnaires et des employés. Nous ne sommes pas plus communalistes qu'étatistes... » (*Le Révolté*, n° 17, 17 octobre 1880.)

Beaucoup de commentateurs actuels ne veulent voir en Elysée Reclus que le « savant géographe », l'intellectuel se plaçant au dessus des contingences du monde du travail, lui accordant tout juste une présence au cours de la Commune de Paris. C'est oublier ses contacts réguliers avec Michel Bakounine au sein de l'A.I.T., puis avec Kropotkine et James Guillaume dans les congrès de la Fédération jurassienne.

Si l'intervention d'autorités scientifiques de renom a commué sa condamnation à la déportation en Nouvelle-Calédonie par le conseil de guerre de Versailles en un bannissement de 10 ans, est-il moins « méritant » que Louise Michel ?

Son monumental mémoire en dix-neuf volumes qui a pour titre *Géographie universelle* a souvent effacé dans la mémoire historique le militant qui avait dans sa jeunesse comme constant souci de rester à côté des travailleurs. Sa collaboration au *Révolté*, son engagement à la Fédération jurassienne font partie d'un ensemble que l'on voudrait laisser dans l'ombre.

Si à la fin de sa vie, il se consacra à l'étude, en particulier à travers l'Université libre de Bruxelles ; c'est l'ancien militant de la première Internationale qui répondit à la rédaction d'un journal anarchiste espagnol en 1901 : « (...) Le révolutionnaire conscient n'est pas seulement un homme de sentiment, il est aussi un homme de raison dont tous les efforts en vue de plus de justice et de solidarité s'appuient sur des connaissances exactes et synthétiques d'histoire, de sociologie, de biologie, qui peut, pour ainsi dire, incorporer ses idées personnelles dans l'ensemble générique des sciences humaines et affronter la lutte, soutenu par l'immense force qu'il puisera dans ses connaissances. »

T.P.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SPÉCIAL

J'AI l'honneur de porter à la connaissance de M. le directeur de la Sureté nationale qu'il résulte des renseignements recueillis auprès de personnes les plus honorables de la commune de Ars-en-Ré qu'à partir du 12 janvier 1894, pour la livraison à la famille Barbotin de treize colis expédiés le 22 décembre 1893 de Sèvres-Saint-Cloud par Elysée Reclus, une certaine inquiétude s'est manifestée dans la commune d'Ars où l'on disait en pleine rue que c'était de la dynamite qui venait d'arriver dans le pays, mais il n'y a pas eu de panique ainsi que plusieurs personnes l'ont déclaré.

(...) Il y a deux ans environ, M. Elysée Reclus, dans le but de faire des adeptes à Ars-en-Ré, a fait distribuer à presque tous les habitants une brochure anarchiste.

L'année dernière pendant son séjour sur l'île il a fait une conférence sur l'anarchie mais sans succès.

Les thèmes révolutionnaires d'Elysée Reclus ne sont pas de nature à rassurer la population si paisible d'Ars-en-Ré et il ne faut pas se dissimuler que l'inquiétude qui règne dans le pays y est entretenue par les récents attentats du Terminus et de la rue Saint-Jacques. (...)

Barbotin fréquente assidûment le café Forgues à Ars qui sert de rendez-vous aux marins pêcheurs avec lesquels il s'enivre. Parmi les individus qui ont des relations régulières avec Barbotin se trouvent :

- Bernard Victor, chaud partisan d'Elysée Reclus, cité comme dangereux ;
- Poirier, journaliste à Ars-en-Ré, qui a reçu comme cadeau de Reclus un lit complet ;
- Ridoret Séjourné, âgé de 47 ans, marin à Ars-en-Ré, ami intime de Barbotin ;
- Chatonet-Neveur, âgé de 40 ans, marin à Ars-en-Ré (...).

E
que le
suffis
chisme
parle
une
comm
toire n
mieux
qu'è
Ce
il se l
c'est u
mais i
points
dérèr
qu'à la
Les
anarch
les dis
sur l'il
sont t
noms
sent :
kine, S
est ven
voit A
monolo
mir tou
On y
tes et l
person
de l'ép
On y v
vront l
Garnier
nage y
me Bo
bandit
qui se r
anarchi
Mais un
complète

L y a
pour
dovic
vous ren
une aut
fus a été
Celle qu
heureuse
depuis.
Sous
té qu'en
éditeurs
se « uni
Massé n
tre. Les
réfugiés
gnées —
raient to
core : «
Ce livr
d'une pl
homme r
les maîtr
il n'y av
Il est a
vre au le
il retour
compre
au contr
Les éd
ouvrage
il sera pe

(1) « *Le*
de libertaire

« EN EXIL CHEZ LES HOMMES » DE MALCOLM MENZIES

ENCORE un livre sur la bande à Bonnot, direz-vous ! D'autres diront que la bande à Bonnot a fait suffisamment de tort à l'anarchisme pour que l'on n'en reparle plus. Cela est vrai dans une certaine mesure, mais comme cette période de l'histoire nous est collée à la peau, mieux nous la comprendrons, mieux nous pourrions l'expliquer et nous en prémunir.

Ce livre est un roman, et il se lit comme tel. Bien sûr c'est une œuvre d'imagination, mais il y a suffisamment de points de repère pour la considérer plausible du début jusqu'à la fin.

Les descriptions des milieux anarchistes individualistes avec les discussions à perte de vue sur l'illégalisme et l'anarchie sont très réalistes. Tous les noms des théoriciens y passent : Stirner, Reclus, Kropotkine, Sorel, etc. La C.G.T. y est vertement tancée, et l'on voit Armand faire de longs monologues au risque d'endormir tout l'auditoire.

On y voit vivre leurs disputes et leurs amours, les grands personnages de l'anarchisme de l'époque comme Lorulot. On y voit aussi ceux qui suivront Bonnot : les Carouy, Garnier, etc. Chaque personnage y a un visage humain, même Bonnot qui n'est qu'un bandit qui veut vivre riche et qui se moque des justifications anarchistes de l'illégalisme. Mais un homme n'y est jamais complètement blanc ou complè-

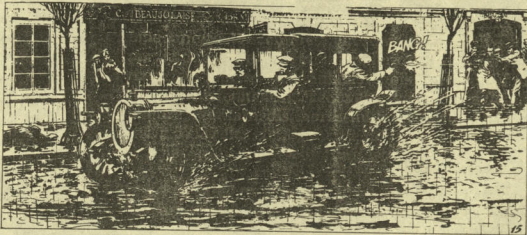
tement noir. Et sur toute cette vie joyeuse en fait et agitée, règne une odeur de fatalité et de mort, car tous veulent vivre mais sont écrasés par la misère et les humiliations.

Ce roman (1) ne veut pas faire pleurer sur le sort de ce qu'on appellera les bandits tragiques ; il ne veut pas non plus les condamner. Il les restitue dans leur contexte et leur vie,

L'Anarchie avec Rirette Maitrejean. Malheureusement, il deviendra plus tard le fameux Victor Segé, complice de la dictature du prolétariat de Lénine et fervent admirateur du boucher Trotsky !

Stéphane
Gr. Malatesta

(1) « En exil chez les hommes », de Malcolm Menzies, éd. Corps neuf, en vente à la librairie du Monde libertaire, 90 F.



c'est au lecteur de réfléchir et de prendre position.

Il faut noter qu'un personnage y est serein et analyse bien les risques de l'illégalisme et de l'individualisme, c'est Kilbatchiche le rédacteur de



« LE REFUS » DE LUDOVIC MASSÉ

Il y a des livres puissants. Des livres forts. Des livres qui vous pourchassent longtemps, une fois refermés. *Le refus*, de Ludovic Massé, est un de ces ouvrages. Il y a des auteurs qui vous remuent profondément. Par leur volonté d'affirmer une voix, une autre voix, une voix trop souvent réduite au silence. *Le refus* a été écrit alors que s'achevait la Seconde Guerre mondiale. Celle que certains souhaitaient encore la « der des der », mais malheureusement d'autres guerres ont apporté leurs flots de sang depuis.

Sous prétexte de « manque d'opportunité », *Le refus* ne fut édité qu'en 1962, soit plus de quinze années après avoir été écrit. Les éditeurs ne voulaient pas prendre le risque de troubler cette pieuse « union sacrée » enfin recouvrée. Car dans ce livre, Ludovic Massé ne consent pas à prendre partie pour un camp ou un autre. Les troupes allemandes d'occupation, comme les Français réfugiés à Londres — futurs maîtres de nations dévastées, saignées —, le répugnent. « Curieuse époque où des cadavres séparaient toujours plus ou moins les vivants », écrit-il. Il ajoute encore : « Un cadavre gisait devant chaque conscience... ».

Ce livre retrace l'histoire d'une famille et, au-delà, d'un pays, d'une planète même, meurtrie par la guerre. Dans ce conflit, un homme refuse de prendre position. Il n'accepte pas d'opter pour les maîtres présents ou les maîtres à venir. « En une telle époque, il n'y avait de générosité, de dignité, de liberté, que dans le refus. »

Il est aisé de comprendre pourquoi les éditeurs ont rejeté ce livre au lendemain de l'énorme boucherie. Mais sans doute faut-il retourner le prétexte, et plutôt qu'un « manque d'opportunité » comprenons que ce qui dérangeait et effrayait les éditeurs était, au contraire, une trop grande opportunité.

Les éditions Chiendent viennent de rééditer cet ouvrage (1). Un ouvrage qu'il faut lire. Par opportunité, justement. Car demain, il sera peut-être trop tard.

Thierry Maricourt

(1) « Le refus », Ludovic Massé, éd. Chiendent, en vente à la librairie du Monde libertaire, 85 F.

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 27 juin :
 - « A fleur de poésie » (11 h à 12 h 30) : des mots pour la guitare, avec Patrick Thomas.
 - « De bouche à orteils » (14 h à 16 h) : Areski et Fontaine.
 - « Si vis pacem » (18 h à 19 h) : la médecine et la guerre. Invitée : le docteur Beaumont.
- Vendredi 28 juin :
 - « Enlirez-vous » (11 h 30 à 13 h) : interview du directeur des Editions de Minuit.
 - « Jouissance » (13 h 30 à 14 h 30) : le premier masochiste !
- Samedi 29 juin :
 - « A batons rompus » (11 h à 12 h) : avec Maurice Joyeux et Paul Chenard.
 - « Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : défense et illustration de l'action interprofessionnelle.
- Dimanche 30 juin :
 - « Folk à lier » (12 h à 14 h) : spécial musique romaine.
 - « Peuples en lutte » (14 h à 15 h 30) : la Corse.
 - « Trisomie 21 » (20 h à 22 h 30) : compte rendu et diffusion du festival organisé par les Bateleurs de Bakouo (avec Bérurier noir, Ausweis, etc.). La Fête de la musique revue et corrigée par les groupes rock alternatifs.
- Mercredi 3 juillet :
 - « Allô maman bobo » (18 h 30 à 20 h) : la phytothérapie.

« L'AMOUR ET L'ARGENT » « MAGAZINE LIBERTAIRE » N° 6

Le sixième numéro du *Magazine libertaire* vient de sortir, l'avez-vous vu ? — Et comment, c'est un scandale cette couverture provocante : tape-à-l'œil, la femme-objet, l'utilisation du corps féminin pour vendre un produit, la couleur rose fluo digne d'un sexe-shop de la rue Saint-Denis... — Stop ! Quel est le thème de ce numéro ? — L'amour et l'argent — Alors, il n'y a pas « racolage » puisque c'est l'illustration du sujet abordé. Comment voulez-vous mieux représenter ce thème ?

Car cela pose un problème — de société, si l'on veut — de constater que, bien que l'homme prostitué existe, sa représentation graphique est impossible. Le gigolo, l'éphèbe restera toujours un « mec ». L'affubler de cuir ne servira à rien, bien au contraire. Comme si, dans notre société, seule la femme pouvait vendre son corps (ou, plus exactement, comme si seul le corps féminin était

monnayable). C'est justement tout le problème de cette vision masculine de la sexualité.

En revanche, ce que je reprocherai aux compagnons du *Magazine libertaire*, c'est l'utilisation du mot « amour ». Ambigu ce terme ! Signifie-t-il : affection, sentiment pour un autre ou acte sexuel ? Parle-t-on de la passion et de l'argent ou plutôt, comme c'est le cas, de la sexualité et de l'argent ? Pourquoi avoir refusé un titre comme « Le sexe et l'argent » qui semble mieux résumer ce dont il est question ?

Mais soulevons la couverture... Le lecteur libidineux et grivois sera bien déçu : pas de cul au programme, mais des questions. Des questions bien pertinentes, ma foi.

« Opération Émeraude » : Gudule teste le sexophone et nous fait constater combien le sexe au bout du fil est triste. Agressif aussi, quelque fois. Mais apparaissent surtout l'isolement et la solitude traduisant les difficultés de rapports. Enquêtes également sur les clubs de rencontres et les agences matrimoniales : l'arnaque, la solitude et le désir de rencontre exploités. L'amour ? Il faut payer !

Ce qui nous amène tout naturellement à la prostitution que l'on nomme à tort plus vieux métier du monde, en oubliant volontairement celui de mercenaire et de soldat. La prostitution ? Avec « Pièges et points de vue », « Putains » (rencontre de Jean Guidoni et max Chaleil [1]), « Les sorcières que j'aime... », le problème est abordé. Monde concentrationnaire, espace du fric et du pouvoir féodal, du fantasme qu'on se paye... miroir aussi de notre société et de notre perception de celui-ci. Le tour du système d'exploitation capitaliste de notre sexualité est bouclé avec « Porno » (la pornographie au cinéma : interview de J. Rol-

lin, cinéaste et libertaire) et « Érogaphie » (rapide vision de l'écrit pornographique et érotique).

Que de questions posées et combien d'autres, innombrables, non formulées concernant l'érotisme et la publicité, le pouvoir politique et la sexualité, la pensée politique et la sexualité, les problèmes d'agressivité et de domination dans les rapports sexuels, la séduction... On attend également avec impatience un numéro qui abordera (ce qu'un questionnaire nous fait pressentir) le thème : « Amour et anarchie », c'est-à-dire la sexualité libérée de l'argent (est-ce possible ?), les rapports égalitaires entre deux êtres, les fantasmes érotiques, le voyeurisme, l'exhibition libérés de l'exploitation du fric...

Le problème est vaste, et le n° 6 du *Magazine libertaire* soulève le voile de la sexualité. Sujet qui a longtemps passionné les anarchistes, et que ceux-ci ont abordé sans savoir éviter quelque fois les écueils de la pudibonderie, du puritanisme, du « machisme » ou bien, pire encore, de l'exploitation du corps sous couvert de sexualité libérée. Débats abandonnés depuis quelques décennies et qu'il serait utile de reprendre sans s'échouer sur les préjugés de toute sorte. C'est un peu ce débat que le *Magazine libertaire* aborde. Et c'est tout à son honneur.

Précipitons-nous sur ce numéro (2) et interrogeons-nous sur nos rapports, nos relations, et nos contradictions plus ou moins bien assumées. Nous ne perdrons pas notre temps, je vous l'assure !

Pascal Bedos

(1) Max Chaleil, « Le corps prostitué », éd. Galilée, en vente à la librairie du Monde libertaire, 98 F.

(2) « Magazine libertaire » n° 6, trimestriel culturel anarchiste, en vente à la librairie du Monde libertaire, 20 F.



CONGRÈS DE LA C.F.D.T. DE BORDEAUX APRÈS LE VIN DE METZ LA PIQUETTE DE BORDEAUX

ILS étaient mille cinq cents, convergeant de toute la France vers le Palais des expositions de Bordeaux sous le sigle « Emancipation, Solidarité ». Ces délégués représentant près de neuf cent mille travailleurs adhérents à La C.F.D.T. de toutes les branches de métiers portaient avec eux trois ans d'expériences amères, accumulées depuis le dernier congrès confédéral de Metz : chômage, restructuration, gestion de gauche, désyndicalisation.

Quinze cents hommes et femmes qui, selon leur conception du combat syndical et leur analyse de la crise, vont huer ou plébisciter la politique du bureau confédéral. Des mois auparavant, les médias ont déjà montré du doigt l'opposition et le mécontentement de l'organisation, la polarisant de manière simpliste autour de trois noms : la fédération Hacutex, la Basse-Normandie et la région parisienne. Les divers courants de la confédération sont de même partagés en deux grandes lignes : d'un côté les « rénovateurs » ou les « modernistes », de l'autre les « archaïques ». C'est entre ces deux étiquettes imposées que les indécis ont fait leur choix, éliminant tout débat de fond.

Ouverture en « moderato »

C'est un secrétaire général peu sûr des réactions de la salle qui montera à la tribune. Le public ne réagira que très peu, attentif, alternant entre les applaudissements polis et le silence religieux.

Dans son discours fleuve, sans grand intérêt, on ne retiendra que son coup de pied au « mythe autogestionnaire », lui préférant une gestion bon teint : « Être autogestionnaire, ce n'est pas rêver d'un futur lointain, c'est savoir que la société est en construction permanente et que les salariés, les forces sociales ont la possibilité de peser, d'influer, de réaliser cette construction. »

La flexibilité, l'un des points chauds de la fin 1984, est abordée d'une manière prudente ; Edmond Maire laissant les autres se mouiller. Et les trente-cinq heures ? Aux oubliettes du réalisme.

Des interventions en « allegro »

Pendant deux jours, des centaines d'interventions d'une durée « variable » de huit minutes vont occuper les congressistes. Les maîtres mots seront flexibilité, précarité, « ce que veut la C.F.D.T. ». De nombreux intervenants affirmeront qu'ils ne votent pas le quitus au dernier bureau national et soutiennent le texte alternatif à la résolution générale présenté par la fédération Hacutex. Une résolution générale, dépassée par le texte d'Edmond Maire, *Ce que veut la C.F.D.T.*, qui est en fait le vrai texte d'orientation des trois prochaines années, un texte non soumis au vote.

Des pitreries proconfédérales, on pourra retenir celle de Foucaud, de la fédération des métaux, dont « le train qui siffle trois fois et ne passe qu'une fois » a laissé sur le quai le secrétaire général de cette fédération, Granger. Victime de son orientation proflexibilité et... flexible !

Des interventions oppositionnelles les plus intéressantes, nous retiendrons celle de la chimie de Grenoble : « Le congrès de Bordeaux aura-t-il lieu ? », « Si la volonté d'un changement de société vers un socia-

lisme autogestionnaire n'est pas réaffirmée, la C.F.D.T. ira de crise en crise vers sa destruction. »

Le Betor-Pub de la région parisienne insistera sur la nécessité pour le mouvement syndical de développer un projet autonome, rejetant à la fois le texte confédéral et le texte alternatif d'Hacutex. Il affirmera également que « pour gagner, nous devons lutter simultanément pour la réduction du temps de travail, le partage de l'emploi, le revenu garanti des chômeurs. » « Trente-cinq heures aujourd'hui, mais aussi 30 heures demain, 20 heures après demain. »

Et bien sûr des proconfédéraux apprendront aux congressistes qu'il y a des réalités concrètes. Après le sexe des anges, la réalité abstraite est le nouveau sujet d'actualité. L'applaudimètre et les huées, le nombre d'intervenants « pour », « contre » et « juste milieu » ne pouvaient donner qu'une impression confuse du rapport des forces en présence. Une confusion que le discours d'Edmond Maire allait éclaircir.

Le retour d'Edmond

Le secrétaire général remonta à la tribune. Autant il semblait déconcerté lors des interventions de l'avant-veille, autant cette fois il est sûr de lui. Son profil de vieux boxeur sera justifié. Il ne cherche pas le KO mais la mort de l'adversaire. Là tous les coups bas sont autorisés. Un discours de politicien avec des effets de tribune, mais peu de positions concrètes. Hargneux, démagogique, il règle ses comptes à l'opposition ; ceux « qui se sont surpassés au petit jeu bien connu du plus anticongrès que moi tu meurs ».

D'abord prendre le plus caricatural, d'ailleurs inconnu pour la plupart des congressistes avant que Maire n'en parle, le pamphlétaire « Pancho Villa ». Qui dans la salle peu se reconnaître dans cet humour de potache qui n'est actuellement en aucun cas un oppositionnel constructif : « Franchement, on se demande alors ce que fout encore dans la C.F.D.T. ce Mexicain d'opérette ». Bravo Edmond, premier coup en vache, premier KO. Et cela continue. La Basse-Normandie est coupable de « procès préfabriqué », et « je dirai simplement que de telles méthodes arrivent à créer une atmosphère parfaitement irrespirable, au point que bien des militants de Basse-Normandie qui se sentent proches des positions confédérales en viennent à désertir la vie régionale ».

En même temps, on égratigne l'union parisienne de la métallurgie : « Leur démarche, c'est celle de la surenchère, comme au moment du conflit Talbot où la fédération de la métallurgie et la confédération avaient été, paraît-il, trop conciliantes ! Sans doute, auraient-ils voulu qu'on jette des boulons ? »

Mieux qu'à Metz

L'intervention de Maire a-t-elle retourné la salle, comme l'écrivent les journaux ? Non ! Mais les modérés critiques, ceux que le rôle repoussant de la L.C.R. effraye, ont préféré renforcer le pouvoir charismatique du secrétaire général. Le placer au centre, pour mieux « dégommer » lors de l'élection au bureau national les principaux partisans de l'accord sur la flexibilité. Jacquier et Kaspar se retrouveront en dernières positions du troisième collège lors de cette élection. Mais les résultats sont là, le quitus a été voté à 66,81% des mandats exprimés contre 63,52% à Metz.

Les « modernistes » sont-ils pris en otage par un Maire sorti grand vainqueur d'un jeu un peu truqué ? Les négociations sur la flexibilité vont-elles aboutir dans trois mois ? Des éléments de réponse vont apparaître lors des votes sur les amendements à la résolution générale, aucun ne passera, la ligne rénovatrice et négociatrice gagne !

Quant au respect des procédures démocratiques, il y aurait beaucoup à dire. L'abus, par les responsables fédéraux ou régionaux, du « collectage » des mandats syndicaux et des votes bloqués est manifeste. De toute façon aucun syndiqué ne pourra contrôler. En effet, les votes ne sont pas individuellement relevés. Ce qui explique que lors de tous les votes, bien que ceux-ci aient parfois des objectifs différents, les résultats soient sensiblement les mêmes.

Amender, amender... il n'en restera rien !

Sur le millier d'amendements proposés, une huitaine seront effectivement retenus et ce dans des conditions douteuses. Ainsi des amendements, pensés dans une logique d'ensemble, n'ayant plus de raison d'être, seront retirés par les syndicats les ayant déposés.

Quant au texte d'Hacutex présenté sous forme d'amendement global, il n'a pas abordé au congrès le vrai débat de fond sur l'avenir et les orientations de la confédération. Mais était-ce bien son but ? Un doute légitime subsiste. Le *Monde libertaire* vous en a d'ailleurs déjà parlé. Un nombre important de syndicats ont soutenu ce texte, même si quelques uns ont partagé leurs mandats. Mais c'est la motion d'ordre voulant porter à vingt minutes la prestation de ce texte au lieu des huit minutes qui a suscité les débats les plus houleux et vifs. Cela d'autant plus que l'appareil confédéral exigeait un vote par mandat pour mieux mesurer le poids de l'opposition.

Pratique inhabituel lorsqu'on sait qu'un texte aussi important que la résolution financière a été voté à main levée. Cette motion d'ordre qui avait l'avantage de comptabiliser une opposition plus large que le texte Hacutex, bien insatisfaisant à de nombreux égards, a été repoussée par 11 700 mandats contre 8 700. Le texte Hacutex recueillera 6 300 mandats « pour » et 13 800 « contre ». L'orientation du congrès prise depuis le vote du quitus s'est maintenue, accentuant la « coupure » à l'intérieur de l'organisation ; mais la majorité comme la minorité ne sont pas des blocs homogènes. Les élections de la commission exécutive par le bureau national élu par le congrès en sont une preuve : un coup les membres du bureau tapent sur Heutier, un des « anti-accord sur la flexibilité », et puis, retour de bâton, « pan » sur Jacquier et Kaspar. Des péripéties peut-être, mais dans l'avenir ?

En guise de conclusion, on peut dire que ce fut un congrès bien décevant pour tous, oppositionnels comme proconfédéraux ; un congrès sans débat ; un congrès plus politique que syndical ; un congrès qui fait de Maire un autocrate sans rival pour une confédération sans objectif satisfaisant pour les travailleurs. A un meilleur congrès dans trois ans... si toutefois la C.F.D.T. conserve encore quelques adhérents.

Hugues (Gr. Pierre-Besnard)
Gilbert (Gr. Bertho-Le Petit)
Pascal et Jean-Marc (Gr. Fresnes-Antony)

